

Les Amis des Monastères

N° 164 - OCTOBRE 2010 - TRIMESTRIEL - 5 €



©

Solesmes, le millénaire

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« **Fondation des Monastères** »

83/85, rue Dutot

75015 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

E-mail : fdm@fondationdesmonasteres.org

www.fondationdesmonasteres.org

CCP 3 041 212 F LA SOURCE

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

Solesmes
© Photos
Dom Gérard Landron

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :

N° 10-305 - octobre 2010

Commission paritaire :

N° 1012 G 82214

du 06 Décembre 2007

Directeur de la publication :

Mère Marie-Chantal Geoffroy

Rédacteur en Chef :

Pierre Avignon

Rédaction :

Tél. : 01 45 31 02 02

Fax : 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : 04 76 50 26 03

Numéris : 04 76 50 87 52

Fax : 04 76 50 03 44

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE

N° 164 – Octobre 2010

Solesmes, le millénaire

Avant-propos	4
Editorial <i>par Dom Philippe Dupont, abbé de Solesmes</i>	5
Solesmes, une histoire millénaire <i>par Dom Thierry Barbeau, moine de Solesmes</i>	7
Dom Guéranger ou la « sainteté discrète » <i>par Dom Jacques Guilmard, moine de Solesmes</i>	19
L'abbaye Sainte-Cécile de Solesmes	26
La Lituanie et le millénaire de Solesmes <i>par Dom Gregory Casprini, moine de Palendriai</i>	36
Chronique juridique Qu'est-ce que l'intérêt général ? <i>par Pierre Avignon</i>	42
Vie de la Fondation	47
Vie des communautés	50
In memoriam	51
<i>André et Christophe Mulliez</i> <i>Dom André Louf</i>	
Notes de lecture	56
Annonces	63
Abonnez-vous	64

AVANT-PROPOS

Ce numéro des Amis des Monastères s'ouvre sur le millénaire de Solesmes, célébré tout au long de l'année par la congrégation, et nous remercions le Père Abbé de Solesmes, Dom Philippe Dupont et Dom Thierry Barbeau de nous y introduire. C'est aussi l'occasion pour les lecteurs de découvrir ou de redécouvrir la figure de Dom Guéranger, grâce à Dom Jacques Guilmard, de mieux connaître la discrète Abbaye Sainte Cécile, « l'autre » monastère de Solesmes, et de suivre, sous la plume de frère Gregory Casprini, l'aventure pleine d'espérance de la fondation de l'Abbaye Saint Pierre, à Palendriai, en Lituanie.

Signée du rédacteur en chef, Pierre Avignon, la chronique juridique éclaire et illustre une notion-clé en matière de fiscalité associative, « l'intérêt général », dont les contours, qui se restreignent, méritent d'être connus, notamment de toute congrégation légalement développant une activité laïque dans le cadre supposé de l'intérêt général.

Les communautés seront, nous l'espérons, attentives à l'annonce d'une session consacrée à la reconnaissance légale, en mars 2011.

Ceux et celles, très nombreux nous le savons, qui ont connu et apprécié pendant les quinze dernières années le dévouement de Madame Marie-Laure Beauchesne, directeur de la Fondation depuis huit ans, seront heureux de la lire, alors qu'elle s'apprête à quitter son service, dans les prochaines semaines. Qu'elle trouve ici, déjà, l'expression de la reconnaissance la plus vive de tous ceux qui ont travaillé avec elle à la Fondation, pour tout ce qu'elle y a apporté.

Dans ces pages, nous avons voulu rendre un court mais très sincère hommage à deux véritables amis des monastères, disparus ces derniers mois, Messieurs André et Christophe Mulliez, et faire mémoire d'une personnalité du monde monastique, Dom André Louf, abbé émérite du Mont des Cats, décédé au cours de l'été. Nous offrons en son souvenir à nos lecteurs, un texte de spiritualité, publié initialement en 1993 dans cette revue.

Pour finir, alors que le film « Des hommes et des dieux » marque cette rentrée d'une manière inhabituelle, donnant au témoignage des frères de Tibhirine un retentissement qui continue de questionner chacun, nous avons choisi de l'évoquer en toute intimité en reproduisant en 4^{ème} de couverture, un fulgurant poème de frère Christophe.

EDITORIAL

Le monastère Saint-Pierre de Solesmes est mondialement connu, mais cette célébrité lui vient de Dom Guéranger qui, en 1833, a restauré ce petit prieuré et fait revivre en France la vie bénédictine masculine supprimée par la Révolution ; la réputation de Solesmes lui vient en particulier des travaux accomplis sur le chant grégorien depuis près de deux siècles ; mais il faut reconnaître que cette renommée ne donne pas une véritable vision de la vie qui est menée à Solesmes. Comme tout monastère bénédictin, Solesmes suit la Règle de saint Benoît, et c'est parce que Dom Guéranger y a perçu la primauté de l'office qu'il a voulu, à la suite de Cluny, donner tant d'importance à la liturgie et au chant sacré, tout comme son admiration pour la Congrégation de Saint-Maur l'a incliné à encourager les travaux intellectuels pour lesquels il avait lui-même de grands attraits.

Toutefois Solesmes existait avant Dom Guéranger, puisque cette année 2010 marque le millénaire de sa fondation. Dépendant de l'abbaye de la Couture du Mans, l'humble prieuré, placé sous le patronage de saint Pierre, tout comme l'abbaye fondatrice, a résisté, malgré les malheurs des temps, aux forces de destruction extérieures et intérieures ; il a même connu de grands prieurs qui ont eu, entre autres, le génie de faire exécuter les splendides ensembles sculptés des tombeaux du Seigneur et de la Vierge dans les deux bras du transept, témoins de l'intense vie spirituelle qui habitait le cœur de ces moines. Dom Guéranger s'en est montré le digne successeur en mettant au service de l'Église ses dons intellectuels, notamment par ses mémoires sur l'Immaculée Conception et sur l'infailibilité pontificale, tout comme il a voulu mettre la prière liturgique de l'Église à la portée des simples fidèles en écrivant pour eux son Année liturgique qui demeure, pour l'ensemble des fidèles, son maître-ouvrage.

Sur la fin de sa vie, et sur la demande de Cécile Bruyère, Dom Guéranger a fondé, à Solesmes, un monastère de moniales pour lequel il a réservé toute la tendresse de son cœur.

Que signifie, pour nous, la célébration d'un anniversaire, comme ce millénaire, qui s'inscrit dans celle du onzième centenaire de la fondation de Cluny ? Quand on met la main à la charrue, on ne regarde pas en

arrière ; si on le fait, c'est pour tirer profit des leçons de l'histoire ; car, selon le mot de saint Paul, le chrétien doit rester tendu en avant pour atteindre le but. Le but d'un monastère n'est pas d'être célébré, ni d'être florissant, mais de faire l'œuvre du Seigneur, d'être une maison de prière et de permettre aux moines qui y habitent, tout comme aux fidèles qui le visitent, de tendre à l'union à Dieu.

Faire mémoire, c'est rendre grâce pour les merveilles accomplies par Dieu dans l'histoire, c'est apprendre du passé à regarder le présent comme un don de Dieu, c'est considérer l'avenir avec espérance. C'est aussi vivre de l'héritage reçu que l'on a appris à accueillir, à aimer et c'est le transmettre après l'avoir enrichi de notre propre histoire vécue dans la fidélité à la vocation monastique.

Au terme de ce premier millénaire, la greffe entée par Dom Guéranger sur le vieux tronc solesmien a vu pousser de nombreuses branches, et ses rameaux se sont étendus sur trois continents. En ouvrant le second millénaire, les moines ne peuvent que chanter leur reconnaissance au Seigneur et vivre dans la confiance pour l'avenir qui appartient à Dieu.

*+ fr. Philippe Dupont
Abbé de Solesmes*

SOLESMES, UNE HISTOIRE MILLENAIRE



Vue de l'abbaye

Le 11 octobre 2009, aux premières vêpres de la fête de la Dédicace de l'église abbatiale, en présence de Mgr Yves Le Saux, évêque du Mans, l'abbaye de Solesmes a solennellement ouvert une année jubilaire, préparatoire au millième anniversaire de sa fondation qui sera célébré le 12 octobre 2010.

Le monastère de Solesmes, sur les bords de la Sarthe, aux confins du Maine et de l'Anjou, fut en effet créé au début du XI^e siècle à l'initiative et sur les terres du seigneur Geoffroy de Sablé. La grande abbaye Saint-Pierre de La

Couture, au Mans, à laquelle fut confié le nouvel établissement, y envoya les premiers moines bénédictins. Huit siècles durant, Solesmes restera en dépendance de l'abbaye mancelle dont il fut un prieuré.

La charte de cette donation fut rédigée à l'occasion de la dédicace de la nouvelle église du monastère qui eut lieu, sans doute un 12 octobre, entre 1006 et 1015. La date de 1010, retenue traditionnellement pour être celle de la fondation, l'a été par simple conjecture.

Des bâtiments primitifs du monastère, il reste le gros œuvre de l'église abbatiale : les piliers et les arcades qui faisaient communiquer la nef avec les bas-côtés, disparus au cours de la guerre de Cent Ans et remplacés au XIX^e siècle par des chapelles latérales. Malgré les transformations successives qui l'ont défigurée, c'est bien l'église de Geoffroy de Sablé d'où s'élève la prière des moines, depuis mille ans. Et si le gisant qui est censé le représenter, dans le transept sud, est une œuvre beaucoup plus tardive, le corps du fondateur repose toujours, avec des membres de sa famille et beaucoup d'autres, moines et bienfaiteurs, dans le sol de l'église qu'il avait fait édifier en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul, « *pour la rédemption de son âme et de celle de ses parents, de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui le suivront* ».

Il n'est pas question ici de résumer, même à grands traits, l'histoire millénaire de Solesmes. Évoquons-en du moins les grandes étapes et ses principaux acteurs, ceux surtout du Solesmes restauré depuis 1833.

Les deux premiers siècles de l'histoire du monastère furent prospères. Les moines étendirent le défrichement sur la lande et la forêt, développèrent la culture de la vigne qui jadis faisait la

réputation de la vallée de la Sarthe et fondèrent les villages alentour, celui de Solesmes en priorité. Au XII^e siècle probablement, le monastère s'enrichit d'une relique de la couronne du Christ, la Sainte Épine, conservée encore de nos jours dans le trésor des reliques de l'abbaye et que les moines, chaque année, le lundi de Pâques, offrent encore à la vénération des fidèles.

Au sortir de la guerre de Cent Ans, au cours de laquelle le monastère fut par deux fois pillé et incendié, en 1370 et 1425, Solesmes connut une nouvelle période faste de son histoire. Dans la chapelle méridionale du transept de l'église, le prieur Dom Guillaume Cheminart fit exécuter l'ensemble sculpté de la Mise au tombeau du Christ, datée de 1496, qui est une monumentale monstration destinée à recevoir l'insigne relique de la Sainte Épine.

**Dom Jean Bougler
et la « Belle-Chapelle » :
un traité de théologie
mariale dans la pierre.**

Dans le bras nord du transept, faisant face à l'œuvre de Dom Cheminart, un de ses successeurs, Dom Jean Bougler, fit réaliser, entre 1530 et 1556, un ensemble iconographique de dimension plus vaste encore, la



La mise au tombeau du Seigneur

« Belle-Chapelle » ou « Notre-Dame-la-Belle », qui témoigne de la plus profonde dévotion envers la Vierge Marie, où l'exubérance du décor de la Renaissance se fait l'interprète des privilèges de la Mère de Dieu, évoquant notamment de manière saisissante l'Assomption et l'Immaculée Conception de Marie. Chef-d'œuvre de l'art français des XV^e et XVI^e siècles, mais aussi véritable théologie par l'image, les « Saints de Solesmes » firent longtemps la célébrité du prieuré de Solesmes. Ils surprennent toujours les visiteurs.

Dom Jean Bougler est sans doute le personnage le plus connu du vieux Solesmes, de l'histoire du prieuré avant la restauration monastique du XIX^e siècle¹. Il en fut prieur de 1505 jusqu'à sa mort en 1556, avec des interruptions. Mais ce long priorat est dû à un accident de parcours dans la vie et la carrière de ce moine exceptionnel. En faisant aussi sculpter le portait de Dom Michel Bureau dans la « Belle-Chapelle », Dom Bougler a voulu évoquer les relations privilégiées qu'il avait eues avec celui qui fut son abbé à La Couture et auquel il aurait dû succéder en 1518 si,

¹ Les lignes qui suivent sont empruntées au livre que nous avons publié, à l'occasion du Millénaire de Solesmes, avec des photos de frère Gérard Landron : *Sub titulo Petri. Mille ans d'histoire à l'Abbaye de Solesmes*, coll. *Bibliotheca Vincentiana*, Le Mans/Solesmes, ITF Éditeur/Éditions de Solesmes, 2009, p. 41-47.



La Belle-Chapelle

au lendemain même de son élection, François I^{er} ne lui avait arraché la crosse des mains au profit de son propre candidat. C'était un rappel discret de ce qu'avait été sa vie, de la tournure qu'avait prise son existence à la suite de son éviction de la charge d'abbé de La Couture et de sa relégation au prieuré de Solesmes où il devait écrire dans la pierre une très belle page de son histoire.

Les scènes sculptées de la « Belle-Chapelle » dont le programme est tout entier de Dom Bougler, comme un parfait miroir de sa théologie, de l'enseignement de son maître Jean Clichtove à l'Université de Paris, sont une prédication silen-

cieuse, une catéchèse en images, mieux encore : une théologie figurée, à l'iconographie livresque et savante où les Pères de l'Église et les docteurs présentent des extraits de leurs écrits sur des pages de livre ou des feuillets de parchemin. Cependant le langage ici n'est pas encore celui de la réaction, de l'affirmation pure et simple du dogme comme ce sera le cas dans l'iconographie de la Contre-Réforme. Les personnages échangent, se parlent, interrogent, parfois avec véhémence. L'œuvre de Dom Bougler s'inscrit parfaitement dans le contexte de l'époque, faite d'un profond renouvellement de la pensée. Son langage est celui de la discussion théologique.

Dom Jean Bougler meurt le 3 avril 1556. Avec son abbé Dom Michel Bureau, il est pratiquement



Dom Jean Bougler



Prieuré reconstruit par les Mauristes

le seul moine de l'ancien Solesmes à être inscrit aujourd'hui au nécrologe de l'abbaye et dont la notice est lue en présence de la communauté, au jour anniversaire de sa mort. Les moines restent encore très attachés à la figure du grand prieur et, en reconnaissance pour l'œuvre de beauté qu'il leur a laissée, font célébrer une messe chaque année pour le repos de son âme, ainsi que l'avait souhaité Dom Guéranger.

Au cours des deux derniers siècles de l'Ancien Régime, le monastère fit partie de la Congrégation de Saint-Maur, à laquelle il s'affilia en 1664. Les bâtiments

conventuels furent entièrement reconstruits vers 1720 : c'est « le Prieuré », resté jusqu'à nos jours à peu près inchangé, bâtiments de style classique, dans le prolongement desquels sera édifiée, à la fin du XIX^e siècle, l'abbaye nouvelle dont la façade bien connue surplombe la Sarthe en une sorte de *burg* moyenâgeux, évoquant à la fois le château des Papes d'Avignon et le Mont-Saint-Michel.

En 1791, les derniers moines mauristes quittaient le prieuré de Solesmes. Quarante-deux ans plus tard, en 1833, Dom Prosper Guéranger, avec quelques compagnons, y reprenait la vie monastique. En 1837, le monastère était érigé

en abbaye et en chef de Congrégation, constituée elle-même héritière des anciennes Congrégations bénédictines d'avant la Révolution, Cluny, Saints-Vanne-et-Hydulphe et Saint-Maur. Toujours à Solesmes, Dom Guéranger fondera, en 1867, un monastère de femmes, l'abbaye Sainte-Cécile, avec l'aide d'une grande moniale, Mère Cécile Bruyère (1845-1909), qui en deviendra la première abbesse.

La haute figure de Dom Guéranger

La communauté actuelle de Solesmes doit son existence à Dom Guéranger (1805-1875) qui l'a littéralement façonnée grâce au charisme fondateur dont il fut porteur². Dom Guéranger peut être considéré à juste titre comme le second fondateur de Solesmes. Cependant, ce dernier avait à cœur d'inscrire son projet monastique dans la continuité de la grande tradition du monachisme bénédictin, riche déjà de douze siècles d'expérience. « L'Église, heureusement, est immortelle, et l'institution monastique, qui fait partie intégrante de l'Église, se renouvelle sans cesse avec elle³ », écrivait-il avec l'optimisme

habituel que lui donnait sa foi vive. À Solesmes, Dom Guéranger souhaitait enraciner la nouvelle communauté qu'il avait fondée dans le passé multiséculaire du monastère et en assumer l'héritage. Mais Dom Guéranger est bien la grande figure qui domine toute l'histoire de Solesmes.

En s'établissant à Solesmes, en 1833, avec quelques jeunes prêtres du diocèse du Mans comme lui, l'abbé Guéranger, qui était encore prêtre séculier, souhaitait fonder une maison de prière et d'étude. Plus largement, il était attentif à tout ce qui pouvait redonner corps à la vie de l'Église de son temps. Son intelligence profonde du mystère de l'Église, qui relevait chez lui d'un véritable charisme, lui fit alors comprendre combien la vie monastique est essentielle à l'Église, qu'elle constitue une des composantes de sa Tradition vivante. Son projet monastique est né de sa découverte du mystère de l'Église. Dom Guéranger fut gratifié pour ainsi dire d'un double et inséparable charisme de théologien de l'Église et de fondateur monastique⁴.

Tout en s'inspirant des modèles antérieurs de Cluny et

²Nous reproduisons ici un article déjà publié dans *France Catholique* du 16 avril 2010 (n° 3208), p. 8-13.

³Dom Prosper Guéranger, *Essai historique sur l'abbaye de Solesmes*, Le Mans, Fleuriot, 1846, p. 88.

⁴Voir le volume au contenu très riche, *Le Charisme de Dom Guéranger. Autour de la pensée du restaurateur de Solesmes sur l'Église, la vie monastique et la liturgie*, Actes des Journées d'Études, Solesmes, les 4-8 avril 2005, dir. Dom Philippe Dupont, Solesmes, Éditions de Solesmes, 2008.

surtout de Saint-Maur, c'est un véritable monachisme renouvelé que Dom Guéranger proposa en son temps et qui aujourd'hui encore, nous le croyons, conserve toute son actualité. La vision d'un monachisme profondément immergé dans le mystère de l'Église où se conjuguent intimement vie monastique et vie ecclésiale, un retour à l'authenticité de la Règle bénédictine – « c'est par la Règle de saint Benoît que nous serons bénédictins », aimait à dire Dom Guéranger – caractérisent la pensée monastique du premier abbé de Solesmes.

• Le théologien de la liturgie

C'est dans le même but de donner un souffle nouveau à la vie de l'Église, à travers la redécouverte et la réappropriation par les fidèles des richesses de sa Tradition toujours actuelle, que Dom Guéranger va œuvrer en faveur du renouveau de la liturgie. L'abbé de Solesmes avait parfaitement compris que le renouveau de l'Église, parce qu'il est avant tout intérieur - qu'il est celui des cœurs - passait par le renouveau de la liturgie. C'est ce qu'exprimera si justement le concile Vatican II qui fit de la réforme de la liturgie la condition première de la réforme de l'Église.

Comme le dira aussi Vatican II dans la constitution *Sacrosanctum concilium*, la liturgie est, aux yeux de Dom Guéranger, l'organe principal de la Tradition, la proclamation par excellence de la foi, la voix de l'Église en prière, dans laquelle l'Église exprime ce qu'elle est au plus profond d'elle-même. La liturgie est le langage de l'Épouse du Christ qu'est l'Église, dont « la voix est toujours mélodieuse, dont la parole va toujours au cœur de l'Époux⁵ », parce qu'elle est habitée par l'Esprit Saint, qui est l'âme de l'Église, enseigne l'abbé de Solesmes. Théologien reconnu de la liturgie, c'est une véritable catéchèse mystagogique que Dom Guéranger propose aux fidèles dans ses célèbres volumes de *L'Année liturgique*, c'est-à-dire un enseignement complet sur les mystères du salut tiré de la célébration de ces mêmes mystères dans la liturgie, autour des deux grands cycles de Pâques et de Noël. Un enseignement qui est aussi à la source de la plus authentique spiritualité chrétienne.

À propos de l'œuvre liturgique de Dom Guéranger, Dom Lambert Beauduin écrira avec reconnaissance : « L'abbé de Solesmes fut l'homme d'une grande et unique pensée. Il eut

⁵ Dom Prosper Guéranger, *L'Année liturgique. L'Avent liturgique*, Le Mans, Fleuriot, 1841, Préface générale, p. VI.

d'emblée comme l'intuition géniale de sa mission et s'y consacra tout entier : rendre à notre temps dépossédé tous les trésors dispersés de la tradition millénaire du christianisme, et avant tout les richesses ignorées de la piété antique que l'Église conserve enfouies dans sa liturgie. Telle fut l'étoile lumineuse qui le guida providentiellement dans toutes ses voies. Et ce grand idéal, il l'envisagea sous tous ses aspects : il fut le liturgiste de profession dans toutes les acceptions du mot. L'étude et l'amour de la tradition et des institutions liturgiques ; la valeur pastorale de *L'Année liturgique* et de ses enseignements si variés ; les fondements doctrinaux de ce lieu théologique de première valeur ; les trésors d'ascèse et de mystique que les saisons liturgiques et la vie des saints nous apportent quotidiennement. Bref, Dom Guéranger s'est d'emblée placé au centre du temple et en a contemplé toutes les parties et tous les éléments : c'est le liturgiste inégalé⁶. »

Cependant, Dom Lambert Beauduin n'avait pas vu en Dom Guéranger le théologien de la liturgie, ce qu'il fut aussi pourtant.

• Le théologien de l'Église

Pionnier du Mouvement liturgique, Dom Guéranger l'est aussi du renouveau ecclésiologique de notre temps⁷. Ce qui est moins connu. Il l'est de façon indirecte, par les aspects ecclésiologiques du renouveau liturgique qu'il a suscité. Il a permis notamment la redécouverte d'une authentique spiritualité de l'Église, par un retour aux voies traditionnelles de la prière, comme le soulignait plus haut Dom Lambert Beauduin. Toute la pensée et l'œuvre de l'abbé de Solesmes découlent d'une profonde réévaluation - avons-nous déjà dit -, de ce que le Père Humbert Clérissac appellera bien plus tard, en 1918, le « Mystère de l'Église », titre de son grand livre.

Théologien de l'Église, c'est ce que fut avant tout Dom Guéranger qui chercha à raviver toutes les potentialités dont est porteuse la Tradition de l'Église pour la vie des fidèles par le renouveau de la liturgie et du monachisme. Ce double renouveau se trouve comme « incarné » dans la fondation de Solesmes qui fut, en définitive, « la grande œuvre liturgique de Dom Guéranger », comme l'exprimait si justement Dom Bernard Capelle⁸.

⁶ Dom Lambert Beauduin, « Dom Marmion et la liturgie », *La Vie spirituelle*, t. 78, 1948, p. 33-45, ici p. 44-45. Comparant les deux grands moines que furent Dom Guéranger et Dom Marmion, l'auteur réserve à ce dernier le qualificatif de « théologien de la liturgie ».

⁷ Voir à ce sujet le très bel essai de sœur Marie-Hélène Deloffre, *Confesser l'Église. Introduction à l'ecclésiologie de dom Guéranger*, Solesmes, Éditions de Solesmes, 2006.

⁸ Dom Bernard Capelle, « Dom Guéranger et l'esprit liturgique », *Questions liturgiques et paroissiales*, t. 22, 1937, p. 131-146, ici p. 142.

Le lendemain de la mort de Dom Guéranger, survenue le 30 janvier 1875, un de ses moines les plus éminents, le cardinal Jean-Baptiste Pitra, pouvait dire que l'abbé de Solesmes avait été le théologien qui avait compris l'Église mieux que personne. Ses disciples et successeurs, comme Dom Paul Delatte, troisième abbé de Solesmes, auront toujours à cœur de transmettre son héritage, faisant avant tout de Solesmes une maison de doctrine, de prière et de sainteté, ancrée solidement au cœur de l'Église.

Dom Paul Delatte,
« docteur »
de la vie monastique

On aurait peine à imaginer aujourd'hui la façade de l'abbaye sur la Sarthe sans la gigantesque construction édifiée par Dom Delatte, mais plus encore la vie monastique elle-même à Solesmes, sans l'empreinte profonde que lui a laissée celui que les moines aimaient à appeler le « Grand Père Abbé ». À la suite de Dom Guéranger et de Mère Cécile Bruyère, en prolongement de leur enseignement dont il a été le grand bénéficiaire, Dom Delatte a grandement enrichi le trésor de la tradition propre à Solesmes, et plus largement de la grande tradition du monachisme

bénédictin. Son abbatiat est assurément une des étapes les plus marquantes de l'histoire de Solesmes⁹.

Né à Jeumont (Nord) le 27 mars 1848, Ollis-Henri Delatte s'orienta très jeune vers le sacerdoce. Ordonné prêtre en 1872, il fut d'abord vicaire à Roubaix, puis à Lille. En 1879, il devint professeur de philosophie à la nouvelle Université catholique de Lille dont il fut l'un des fondateurs. Il fut aussi l'un des artisans du renouveau thomiste. Au cours d'une première retraite qu'il fit à Solesmes en 1874, il s'ouvrit à Dom Guéranger de ses désirs de vie monastique. Mais ce n'est qu'en 1883 qu'il prend la décision de rejoindre définitivement Solesmes où il fit profession le 21 mars 1885. Il fut aussitôt chargé d'enseigner aux jeunes moines la philosophie, la théologie dogmatique, la théologie morale et le droit canonique, pour ainsi dire la totalité du cursus des études. Puis le nouvel abbé de Solesmes depuis la mort de Dom Guéranger, Dom Charles Couturier, le choisit comme prieur en 1888. Enfin Dom Delatte succéda à Dom Couturier comme abbé de Solesmes le 9 novembre 1890 et reçut la bénédiction abbatiale le 8 décembre 1890.

⁹Voir *Sub titulo Petri. Mille ans d'histoire à l'Abbaye de Solesmes*, op. cit., p. 95-99.



Dom Paul Delatte

Dom Delatte a laissé un enseignement doctrinal très riche. L'éloignement des relations, le retrait du monde et le silence plus effectifs dus à l'exil de la communauté de Solesmes à Quarr Abbey, sur l'île de Wight, de 1901 à 1922, allaient lui permettre de façonner plus aisément sa communauté. De leur côté, les moines firent un plus grand profit du pain de la doctrine que le père abbé leur rompait quotidiennement.

C'est assurément dans sa fonction d'enseignement que Dom Delatte donna toute sa mesure. Ses écrits publiés témoignent de la profondeur de celui-ci. Le Commentaire sur les Évangiles et

surtout celui sur les Épîtres de saint Paul, qu'il donna à la communauté de 1896 à 1911 environ, révèlent sa grande intelligence de l'Écriture Sainte, attestant d'un véritable charisme de pénétration de la pensée de l'Apôtre des gentils notamment. Ce qui fait la valeur et la richesse de ses exposés, c'est qu'ils sont avant tout le fruit de sa propre contemplation des mystères du Christ. Ils ont été publiés en quatre volumes, de 1923 à 1927, à la librairie Saint-Alphonse d'Eschen, en Belgique, sous le titre : *Les Épîtres de saint Paul, replacées dans le milieu historique des Actes des Apôtres et commentées par un moine bénédictin de la Congrégation de France.*

À l'intention des novices, Dom Delatte fit, dans les années 1897-1899, des conférences sur la Règle de saint Benoît. Et le Commentaire qu'il a laissé, mis en forme par Dom Augustin Savaton et publié en 1913, est reconnu, aujourd'hui encore, pour être le meilleur qui ait été imprimé à l'époque contemporaine.

L'idéal monastique de Dom Delatte se caractérise par son absolu. La profession du moine est une donation totale à Dieu, sans limite et sans restriction.

À ce titre, elle réalise la perfection de la vie chrétienne. C'était déjà une idée chère à Dom Guéranger, que Dom Delatte a développée. Cet idéal monastique d'appartenance totale à Dieu n'est pour lui que la réalisation plénière de la filiation divine inaugurée au baptême : une dépendance filiale vécue continuellement sous la conduite de l'Esprit Saint, selon le verset de saint Paul dans son Épître aux Romains souvent citée par Dom Delatte et qui résume toute sa spiritualité « *Qui Spiritu Dei aguntur ...* Ceux qui sont menés par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu » (Rm 8, 14). Telle est bien aussi en substance la pensée de saint Benoît dans sa Règle des moines.

La caractéristique du moine, c'est qu'il renonce absolument à tout pour être à Dieu seul. C'est bien l'un des sens du mot « moine ». Pour Dom Delatte, la valeur suréminente de la vie monastique, qu'il proclame haut et fort, est dans cet absolu, dans ce caractère total, plénier et exclusif, dans cette unité excluant toute division.

Par ailleurs, Dom Delatte insiste sur la dimension contemplative de la vie monastique, beaucoup plus peut-être que Dom Guéranger. L'organisation

même de la communauté bénédictine, les divers éléments de l'observance, les activités d'un chacun, tout doit conduire le moine vers ce but. À la suite de ses prédécesseurs, l'accent est mis aussi sur le caractère familial de la vie des moines, sur l'autorité de l'abbé et la perpétuité de sa charge, sur son rôle essentiel de père spirituel. Dom Delatte insiste également sur la place centrale de la prière liturgique qui, avec la *Lectio divina*, constitue l'occupation principale du moine.

Cet absolu, ce côté intransigeant que pouvait revêtir l'enseignement de l'abbé avait de quoi intimider certains de ses moines. Dom Delatte n'a pas toujours réussi avec ses fils. Mais s'il était si exigeant, c'est qu'il voulait en faire de véritables moines. L'enseignement magistral qu'il donnait, il savait aussi le monnayer, l'appliquer à chacun, avec toute la sollicitude et la simplicité dont étaient empreintes ses relations personnelles avec un chacun. Il se montrait proche et disponible aux siens. Huysmans n'appelait-il pas Dom Delatte « l'Abbé au grand cœur » ?

Les dernières années de la vie de Dom Delatte, après sa démission comme abbé en 1921, vinrent comme confirmer la vérité et

l'authenticité de son enseignement monastique. Jusqu'à sa mort le 20 septembre 1937, Dom Delatte allait continuer de vivre à Dieu simplement et pour Dieu seul comme il avait toujours vécu. Il écrivait alors à son ami le docteur de Backer : « Je crois que ce n'est que sur la fin de sa vie qu'un moine arrive à goûter tout le charme de sa vocation. Tout lui semble chaque jour si vivant, si neuf, si étonnant de grandeur tranquille et de simplicité. En vérité, si cette vie n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

Dom Guéranger repose dans la crypte de l'église abbatiale de Solesmes. Son tombeau est creusé dans le roc de marbre où est également inhumé le fondateur du monastère au XI^e siècle, Geoffroy de Sablé, parmi les bienfaiteurs et les moines qui se sont succédé en ce lieu depuis mille ans, au milieu

des abbés de Solesmes, ses successeurs, Dom Couturier, Dom Delatte, Dom Germain Cozien, Dom Jean Prou. La tradition propre de Solesmes, héritée de Dom Guéranger, qui avait lui-même recueilli des siècles passés ce que le monachisme bénédictin avait de plus précieux, est aujourd'hui vécue dans les trente-deux monastères de moines et de moniales que compte, sur trois continents, la Congrégation de Solesmes, aussi bien au prieuré Saint Benoît de Palendriai, en Lituanie, à Saint-Joseph de Segueya, en Guinée, qu'à Notre-Dame de Clear Creek, aux Etats-Unis, érigé en abbaye depuis quelques mois, à mille ans de distance avec la dédicace de l'église Saint-Pierre de Solesmes.

*Fr. Thierry Barbeau
Moine de Solesmes*

DOM GUERANGER OU LA « SAINTETE DISCRETE »

Le 21 décembre 2005, à l'évêché du Mans, s'est ouvert le **procès de béatification de Dom Guéranger**. Cette cérémonie débutait une nouvelle phase de l'histoire posthume du restaurateur de la vie bénédictine en France. Beaucoup de personnes, alors que Dom Guéranger vivait et durant les années qui suivirent sa mort, voyaient en lui un ardent défenseur de l'Église, un grand moine, un homme de doctrine n'hésitant pas à attaquer avec fermeté le naturalisme, le libéralisme et le jansénisme, sans oublier le gallicanisme. On voyait aussi un apôtre du culte marial ou un champion de l'infaillibilité pontificale, enfin et surtout un grand liturgiste. La monumentale biographie de Dom Guéranger publiée en 1909 par Dom Delatte allait dans le même sens en mettant au premier plan l'influence extérieure de l'Abbé de Solesmes. Peu à peu, on retint presque exclusivement de Dom Guéranger qu'il avait été l'auteur de la fameuse *Année liturgique* et l'ancêtre du Mouvement liturgique. Puis, surtout en raison du renouveau engagé par le concile Vatican II, Dom Guéranger fut généralement négligé ou même oublié.

Puisque, désormais, la cause de béatification de Dom Guéranger est ouverte, ses fils mais aussi les moines en général sont incités à mieux le connaître de l'intérieur. Puissent les extraits qui suivent le faire aimer et inciter à découvrir sa « sainteté discrète », celle que Dieu a forgée dans son Serviteur davantage par l'épreuve cachée aux yeux des hommes, que par les œuvres et les écrits.

Père spirituel (lettre à Dom Piolin, le 29 mai 1843)

Je crains que la vue de vos faiblesses ne vous impressionne trop. Dieu est infiniment plus miséricordieux et bon que vous n'êtes faible et indigent. Toutes les fois que la tristesse domine l'âme, de manière à produire l'ennui et l'humeur noire, ce n'est plus la componction qui est douce, calme et confiante. Qu'est-ce donc ? C'est un petit brin d'amour propre combiné avec les accidents du tempérament physique. Rien autre chose. Il faut donc secouer cela, et tâcher d'être gai. Il y a du courage dans la gaieté, comme dans toute autre chose ; aussi est-ce pour Dieu qu'il faut ainsi s'ébattre. « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ; je vous le redis, réjouissez-vous. » Il faut démolir par le pied cette humeur noire qui n'est bonne ni pour ce monde, ni pour l'autre.



Dom Guéranger

Dans vos rapports avec Dieu, n'attendez rien des livres, mais tout de votre volonté prévenue et secondée par la grâce. Les livres viennent ensuite ; ils aident souvent ; souvent aussi ils embarrassent ; mais il faut bien comprendre que, en ce monde, le ciel de nos relations avec Dieu a, comme l'autre, ses petits et gros nuages, et parfois ses tempêtes. Dieu veille au milieu de tout cela, et pour être faible et distrait, notre cœur ne le quitte pas toujours. Il faut vivre en enfant, et bien se souvenir non seulement qu'on n'est obligé d'aller, mais même qu'on ne peut aller à Dieu qu'avec la mesure et le genre de grâce qui nous sont donnés dans le moment. Si Dieu veut plus, qu'il donne plus. Mais tâchez de vivre avec lui, sans effort de tête, mais en ami ; car sa conversation n'a point d'amertume.

La Vierge Marie

Si vous vouliez critiquer des paroles qui me seraient sorties du cœur en l'honneur de cette ineffable créature, vous me verriez soutenir mon dire comme un preux et loyal chevalier.

Que le genre humain connaît peu Marie ! Ceux même qui en parlent et qui la prient, quelle faible idée ils ont d'elle ! C'est là une de mes désolations en ce monde.

[Voyons quelle idée Dom Guéranger avait de la Vierge Marie (extrait de *l'Année liturgique*). Il parle du Cénacle.]

Dans cet asile sacré du recueillement et de la paix, notre œil respectueux cherche d'abord Marie, mère de Jésus, chef-d'œuvre de l'Esprit-Saint, Église du Dieu vivant, de laquelle sortira demain, comme du sein d'une mère, par l'action du même Esprit, l'Église militante que cette nouvelle Ève représente et contient en elle. N'a-t-elle pas droit à tous nos hommages en ce moment, cette créature incomparable que nous avons vue associée à tous les mystères du Fils de Dieu, et qui bientôt va devenir le plus digne objet de la visite de l'Esprit-Saint ?

Nous vous saluons, ô Marie pleine de grâce, nous tous qui sommes encore renfermés en vous, et goûtons l'allégresse dans votre sein maternel. En vain votre humilité veut se soustraire aux honneurs qui demain vous attendent. Créature immaculée, temple du Saint-Esprit, il faut que ce divin Esprit vous soit communiqué d'une nouvelle manière ; car une nouvelle œuvre vous attend, et la terre doit vous posséder encore.

De l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ

(extrait de Notion sur la vie religieuse, ch. 7)

Comment l'homme n'aimerait-il pas le Dieu incarné ? Le Fils de Dieu s'est montré à nous dans cet adorable état avec tant d'attraits que, pour ne pas l'aimer, l'homme doit abdiquer sa nature ou se reconnaître pour un être dépravé. Deux raisons, en effet, sollicitent notre amour envers nos semblables : le charme de leur personne et les bienfaits qu'ils ont répandus sur nous. Or est-il possible, en lisant et méditant les saints Évangiles, de n'être pas séduit par le charme divin que répandent les paroles et les actions de Notre Seigneur ? Si nous le considérons enfant, quoi de plus attrayant que lui dans sa crèche ou dans les bras de sa très pure mère ? Si nous le suivons dans sa vie d'homme, quoi de plus pénétrant que sa bonté, sa compassion pour les misères de l'humanité, sa patience, sa condescendance et cette douceur qui tempère si délicieusement la gravité de sa personne, qu'elle attire autour de lui jusqu'aux petits enfants ? Quoi de plus enchanteur que son enseignement où l'autorité d'un Dieu se cache sous le langage le plus simple, où les vérités les plus fortes et les plus sublimes arrivent au cœur des auditeurs en éclairant leurs esprits des plus vives lumières ? Quoi de plus touchant que sa prédilection pour les pécheurs, malades infortunés dont il est le médecin compatissant, brebis égarées dont il s'est fait le pasteur infatigable ? Quoi de plus émouvant enfin que cette sérénité avec laquelle il s'avance vers cette mort qu'il est venu chercher, sans jamais protester contre l'ingratitude de ses ennemis.

Pour l'homme qui médite cette vie sublime, et les moines doivent l'approfondir sans cesse, il est impossible, s'il a le cœur droit, de ne pas se sentir touché et bientôt captivé par l'amour de Celui qui l'a mené sur la terre.

Afin de fortifier dans leur âme cette charité et de l'accroître, les moines ne négligeront rien pour conserver en eux l'impression des charmes et des bienfaits du Fils de Dieu incarné. Ils en feront l'objet le plus ordinaire de leurs pensées et de leurs affections, et pour cela ils travailleront à s'avancer toujours plus dans l'intelligence du saint Évangile qui sera pour eux véritablement la bonne nouvelle, puisqu'ils y apprendront l'art d'aimer Dieu en aimant le Rédempteur divin.

L'Église

Si l'on pouvait assigner une période, si courte fût-elle, durant laquelle l'Église cesserait d'être sous l'influence de son divin Auteur, durant laquelle elle serait dépourvue de la direction du divin Esprit qu'il a épandu sur elle, c'en serait fait des promesses de Jésus Christ ; tout l'édifice de la foi chrétienne croulerait par la base.

Saint Pierre

[Lorsqu'un pape est élu,] *nul mortel ne l'investit de son pouvoir. Le Christ lui-même a institué Pierre d'avance, quand il a dit : Tu es Pierre. Ces paroles ont été dites à Pierre tout entier, à Pierre qui vivra jusqu'à la consommation des siècles. Telle est l'efficacité de ces divines paroles que le Christ a prononcées une fois pour tous les siècles à venir.*

Dans l'angoisse de l'épreuve (lettre à Mme Hortense Thayer, le 24 octobre 1845)

La position de Solesmes, dans un pays où nos malheurs sont maintenant connus, le moral de la communauté à maintenir, et en sus de tout, les devoirs et les travaux ordinaires, c'est plus qu'il ne faut pour avoir succombé depuis un mois. Dieu ne m'abandonne pas cependant ; sa sainte volonté est toujours aimable, qu'elle agisse avec justice ou qu'elle éprouve avec miséricorde. Si je pouvais sauver les maux d'autrui et le scandale des faibles, il ne resterait que le sacrifice de ma personne, cela est peu de chose. Nous autres moines, nous ne devons pas savoir ce qu'est la faveur, la gloire, l'honneur du monde, toute chose dont la recherche et l'affection est un désordre dans des personnes qui n'ont plus d'autre intérêt que Dieu sur la terre. Quand on en a usé, comme n'en n'usant pas, il n'est pas aussi dur qu'on le pense d'en être dépouillé. Les maux de cette nature ont le grand avantage de n'être pas éternels et de durer tout au plus la vie d'un homme, car quand on est une fois au ciel qu'importe que sur la terre, les hommes vous louent ou vous blâment. Quand j'ai vu fondre sur moi cette affreuse catastrophe, j'ai dû penser que le public m'en rendrait responsable, que le peu de bien que j'ai fait faire était compromis, que ma carrière était arrêtée. Tout cela peut être, mais ce n'est pas de ce côté, grâce à Dieu, que sont mes inquiétudes. Dieu n'a jamais eu besoin d'un homme, et un homme perdu il n'y a pas grande perte. Le malheur dans tout cela, l'unique malheur est de voir compromis un Ordre religieux tout entier d'abord, et par contrecoup, tous les autres. C'est là ce qui me rend si amère la pensée d'avoir pu empêcher peut-être tant de maux, si j'avais su avoir plus de fermeté, plus de prudence, il faut bien que j'ajoute, si j'avais été plus homme de Dieu, car les saints font rarement de telles fautes.

[Dom Guéranger ajoutait en post-scriptum :] *Vous aurez cette année et à temps, au moins une partie du Temps de Noël, de l'Année liturgique. Je l'écris au milieu de toutes mes angoisses, et ce m'est du moins une consolation. [Parcourons donc encore son Année liturgique qui lui procurait des consolations au milieu de ses épreuves.]*

Extrait de la Préface générale de l'Année liturgique

La prière est pour l'homme le premier des biens. Elle est sa lumière, sa nourriture, sa vie même, puisqu'elle le met en rapport avec Dieu, qui est lumière, nourriture et vie. Mais de nous-mêmes, nous ne savons pas prier comme il faut ; il est nécessaire que nous nous adressions à Jésus Christ, et que nous lui disions comme les Apôtres : Seigneur, enseignez-nous à prier. Lui seul peut délier la langue des muets, rendre diserte la bouche des enfants, et il fait ce prodige en envoyant son Esprit de grâce et de prières, qui prend plaisir à aider notre faiblesse, suppliant en nous par un gémissement inénarrable.

Heureux celui qui prie avec l'Église, qui associe ses vœux particuliers à ceux de cette Épouse, chérie de l'Époux et toujours exaucée !

Pour l'homme de contemplation, la prière liturgique est tantôt le principe, tantôt le résultat des visites du Seigneur.

Ce que l'année liturgique opère dans l'Église en général, elle le répète dans l'âme de chaque fidèle attentif à recueillir le don de Dieu. Cette succession des saisons mystiques assure au chrétien les moyens de cette vie surnaturelle, sans laquelle toute autre vie n'est qu'une mort plus ou moins déguisée ; et il est des âmes tellement éprises de ce divin successif qui se déploie dans le cycle catholique, qu'elles arrivent à en ressentir physiquement les évolutions, la vie surnaturelle absorbant l'autre, et le calendrier de l'Église celui des astronomes.

Quelques mois après sa mort, un jeune moine de Solesmes, le Père Lamy écrivait (juillet 1875) :

Chez le Père Abbé, il y eut une unité bien rare et très belle, celle de chacun des instants de la vie. Il n'y avait pas en lui deux amours, mais un seul. Qu'il parlât, qu'il priât, qu'il écrivît, c'était toujours à la fois le fidèle, le saint et le savant qui agissait. N'est-ce pas là, le plus grand secret de sa force ? Ce moine qui a passé sa vie à écrire, la passait par là même en la présence de Dieu ; nul besoin pour lui de chasser une pensée scientifique, pour s'occuper des pensées de la foi. Non, car il était tout entier saint et savant ; l'objet de sa science c'était purement l'objet de sa foi. Qu'on lise tous ses écrits, qu'on examine tous ses actes, et qu'on dise si à un seul moment de sa vie il n'y a pas eu l'union parfaite entre la foi, la sainteté et la science dans cet « homme de la droite de Dieu ».

Une telle plénitude avait développé en lui toutes les bonnes dispositions de sa jeunesse. Le don de la contemplation, de la vue sereine et sûre des plus hautes vérités, ce goût et cette ferveur des impressions religieuses qu'il conserva

jusqu'à la fin, tout cela était une récompense accordée par Dieu à l'amant et à l'imitateur de son Fils. Combien de fois les personnes du plus grand sens spirituel, n'ont-elles pas déclaré avoir respiré dans sa compagnie le parfum des plus courageuses et des plus belles vertus du christianisme.

Que dire de cette piété tendre et simple dans laquelle on trouvait « tout ce qu'il y a de bédictin dans la sainteté ». Que dire encore de cette tendresse ineffable pour tous ceux qui l'entouraient, du charme de son sourire reconnaissant, de l'abandon avec lequel il était tout à tous, non seulement pour ses fils ou ses filles, mais jusque envers les petits enfants et les inconnus. Mgr Pie a dit à quel point son ami était père, père à la façon des patriarches dans une alliance merveilleuse de la simplicité et de la grandeur.

*Fr. Jacques Guilmard
Moine de Solesmes*

Sélection d'ouvrages relatifs à Dom Guéranger (publiés le plus souvent aux éditions de Solesmes)

- Dom Alphonse Guépin, *Solesmes et Dom Guéranger, Le Mans, 1876*
- Dom Paul Delatte, *Dom Guéranger, abbé de Solesmes, Paris-Tours, 1902, 2 vol. rééd. Solesmes, 1981*
- Dom Louis Soltner, *Solesmes et Dom Guéranger, Solesmes, 1974*
- Dom Guy-Marie Oury, *Dom Guéranger, moine au cœur de l'Église, Solesmes, 2001*
- Soeur Marie-Hélène Deloffre, "*Confesser l'Église*" *Introduction à l'ecclésiologie de dom Guéranger, Éditions de Solesmes 2006*

Brève sélection d'ouvrages de Dom Guéranger

- *Institutions liturgiques (Le Mans/Paris, 3 vol., 1840-1851), rééditées avec des compléments (Paris, 4 vol., 1878-1885)*
- *L'Année liturgique, 1841-1866*
- *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles, 1874, 2 vol.*

ABBAYE SAINTE-CECILE DE SOLESMES



Le clocher

Le bourg de Solesmes abrite les moines de l'abbaye Saint-Pierre qui fête cette année, par de nombreuses célébrations, le millénaire de son existence. Un second monastère, pour les moniales, s'y est implanté beaucoup plus tard sur un coteau qui domine la Sarthe et qui fut placé sous le patronage de la vierge martyre romaine sainte Cécile. Ces quelques pages retracent brièvement son histoire.

Fondation d'un second monastère à Solesmes

Le 16 novembre 1866, avant les premières vêpres de la fête de sainte Gertrude, dom Guéranger, une simple feuille de papier en main, se présentait dans une maison du bourg de Solesmes où quelques jeunes filles, postulantes à la vie monastique, s'étaient réunies. En effet, une trentaine d'années après avoir restauré la vie monastique à l'abbaye Saint-Pierre, il entreprenait sous la responsabilité de l'évêque du Mans, Mgr Charles Fillion, une œuvre analogue pour des moniales.

Malgré l'humilité du lieu, la séance se déroula dans une certaine solennité : Dom Guéranger venait « organiser la maison ». Il donna lecture des dispositions de la journée telles qu'elles devaient être maintenues par la communauté à partir de cette date, ajoutant quelques éclaircissements, indiquant l'horaire et l'essentiel de l'observance. Il remit le gouvernement du monastère naissant à Sœur Cécile Bruyère, la plus jeune du petit groupe, et distribua ensuite les autres emplois. Puis, on célébra les vêpres. Tout était simple dans ce début, tout était grave. Tandis que les constructions du futur monastère commençaient à s'élever en plein champ à la sortie du village, un germe tout de promesses était planté en terre. Il deviendrait un grand arbre sous la conduite du Père Abbé qui, selon sa propre expression, s'instituait « maîtresse des novices ».

« Il est doux d'être à Dieu et de n'être qu'à lui. Son amour ne trouble point notre cœur, il l'établit au contraire dans la paix. L'âme alors rend un son plein et non point ce son faux et discordant qu'elle rendrait s'il y restait du vide. Aimez-le donc toujours et de plus en plus, celui qui fera votre bonheur à jamais et qui ne vous demande pour cela que votre consentement. »

Dom Guéranger

Dom Guéranger « maîtresse des novices »

C'est avec une discrétion et une patience inlassables que Dom Guéranger se mit à l'œuvre, se faisant tout à toutes pour leur apprendre à consacrer à Dieu aussi bien leur intelligence que leur cœur et leur inculquer l'esprit liturgique et monastique qui imprégnerait leur vie en tous ses détails.

Chaque jour, il venait donner à ses filles « de magnifiques conférences spirituelles dans lesquelles il laissait déborder son âme », et initier les postulantes à la célébration de l'office divin : il leur donnait toutes les précisions nécessaires afin de leur apprendre à vivre de la liturgie. Lui-même exerçait l'acolyte et l'hebdomadière. Souvent présent à matines, il invitait ensuite les postulantes à s'asseoir et corrigeait, séance tenante, les erreurs et les inexactitudes, afin qu'on ne prît aucune mauvaise habitude.

« C'est de l'enthousiasme qu'il faut apporter à l'office pour le bien dire. »

Dom Guéranger

Il commentait la sainte Règle avec un charme pénétrant. Il avait un don merveilleux pour éveiller les intelligences sous forme de conversation. Jamais il n'établissait une observance sans en donner la raison. Lui-même réglait les lectures du réfectoire, faisait rendre compte des études de chacune et exhortait à profiter de tout pour se développer et s'instruire. Rien n'échappait à sa vigilance, pas même le menu des repas et la qualité des objets à l'usage de chacune.

Sur le plus petit détail, il donnait de sages indications d'après les plus sûrs principes monastiques. Il veillait aussi aux santés, amenant graduellement les sœurs aux abstinences et aux jeûnes de règle, exigeant avec une fermeté inflexible qu'on eût un sommeil suffisant. Les moniales de Sainte-Cécile qui ont entendu dire plus tard que Dom Guéranger n'était

pas un homme pratique ne pouvaient s'empêcher de sourire après être passé par cette éducation.

À voir son zèle, son entrain, on aurait pu supposer que tous ces travaux étaient pleins de charmes pour lui. C'était vraiment la grâce paternelle qui lui donnait la patience de balbutier ainsi avec ses filles tous les rudiments de la vie monastique.

Cérémonies de vêtiture et de profession, élection de la prieure

Le 13 août 1867, les postulantes s'installèrent dans le monastère définitif encore en chantier et, le lendemain, le père abbé donnait l'habit monastique aux sept premières novices. Tout en poursuivant leur formation, il composait pour elles et avec elles les Déclarations selon lesquelles elles auraient à vivre concrètement la Règle de saint Benoît. Celle-ci, en effet, laissant beaucoup de place à l'initiative de l'abbé, demande à être précisée selon les circonstances de lieu et de temps.

Le 15 août 1868, les premières moniales de Sainte-Cécile émettaient leurs vœux perpétuels et recevaient la consécration des vierges remise en honneur par Dom Guéranger pour la circonstance.

« La vraie consécration consiste à donner à Dieu la totalité des petites choses comme des grandes, les moindres mouvements de l'âme comme les choses importantes, c'est l'orientation générale de la vie qui n'échappe en rien à Dieu. Que la volonté de Dieu devienne en nous la loi souveraine. Que tout ce que le Seigneur demande, désire, soit immédiatement obéi. C'est alors la vraie consécration, c'est l'envahissement du Seigneur. »

Mère Cécile Bruyère

Le jour suivant, elles éalisaient régulièrement leur première prieure, Mère Cécile Bruyère. L'abbé de Solesmes continuait à veiller sur la petite communauté et sur sa jeune prieure, derrière laquelle il s'effaçait progressivement afin de l'habituer au gouvernement.

Une abbesse pour Sainte-Cécile

Le concile du Vatican, ouvert le 8 décembre 1869, fut pour le père abbé l'occasion de développer chez les moniales le sens catholique qu'il avait voulu leur communiquer dès le début, leur demandant de « *mettre au-des-*

sus de tout leur beau titre de filles de l'église catholique. »

« Mon Credo m'est plus cher que tous les livres et me tiendrait lieu de tout. »

Mère Cécile Bruyère

La santé de l'abbé de Solesmes ne lui permit pas de se rendre à la convocation du Concile comme l'aurait désiré Pie IX, mais ses travaux historiques jouèrent un rôle décisif dans les débats sur l'infailibilité pontificale. Mgr Fillion, qui participait au Concile, eut la pensée de demander au Saint-Père de bien vouloir manifester sa bienveillance envers Dom Guéranger en confirmant de son autorité suprême l'œuvre accomplie à Sainte-Cécile. C'est ainsi que l'évêque du Mans obtint la permission de conférer la bénédiction abbatiale à la prieure de vingt-quatre ans, pour un monastère qui n'était même pas encore élevé au rang d'abbaye et ne le serait qu'en 1890 !

La guerre et l'invasion de la France ne permirent pas d'en profiter aussitôt, mais l'année suivante, le 14 juillet 1871¹, Mgr Fillion venait donner la bénédiction abbatiale à Mère Cécile Bruyère. Quelques mois plus tard, le 12 octobre, il consacrait l'église sous le titre de Sainte-Cécile. En mettant les moniales sous la protection de sainte Cécile, Dom Guéranger les établissait dans une étroite relation avec l'Église romaine et la chaire de Pierre, au service desquelles lui-même avait dépensé ses forces ; il attestait ainsi qu'un lien vital unit les moniales bénédictines aux premières générations chrétiennes et spécialement à cette jeune martyre qui s'entretenait sans cesse avec Dieu et portait toujours l'Évangile du Christ sur son cœur.

Dieu avait fait croître rapidement la jeune communauté. Le 30 janvier 1875, Dom Guéranger s'éteignait, ayant légué à sa fille spirituelle le meilleur de lui-même. Mère Cécile Bruyère devait désormais gouverner seule son monastère.

« Soyez toujours dans la joie; je ne veux pas que mes filles soient tristes. Rappelez-vous souvent ces paroles de l'Apôtre : Dieu aime celui qui donne avec joie. Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur !

Il faut que mes petites filles soient Alleluia depuis les pieds jusqu'à la tête. »

Dom Guéranger

¹ A l'époque la fête nationale de la France était le 15 août

La première abbesse de Sainte-Cécile

Jeanne-Henriette Bruyère, appelée plus souvent Jenny, naquit à Paris le 12 octobre 1845. Une sœur la suivit quatre années plus tard. Son père, Léopold Bruyère, comme ses deux grands-pères, était architecte. En 1853, Monsieur et Madame Léopold Bruyère firent l'acquisition de la demeure de Coudreuse, près du village de Chantenay, à une quinzaine de kilomètres de Solesmes. Des circonstances fortuites les incitèrent à solliciter l'aide de Dom Guéranger pour la préparation de leur fille aînée à sa première communion. La cérémonie se déroula le 28 mai 1857 dans l'église de Sablé.

Discernant chez cette enfant de onze ans une grande richesse humaine et une vie intérieure profonde, Dom Guéranger la guida patiemment durant les années suivantes, l'aidant à correspondre aux prévenances de la grâce divine malgré un naturel farouche et indépendant. Un jour, elle lui confia que depuis sa petite enfance elle percevait l'appel de Dieu à se consacrer à lui. Le père abbé, connaissant la maturité précoce de sa fille spirituelle, lui permit d'émettre après une année de probation le vœu de virginité le jour même de ses seize ans, le 12 octobre 1861.

Toutefois Jenny qui fréquentait les offices liturgiques de l'abbaye Saint-Pierre sentait peu à peu naître en son cœur l'appel à mener une telle vie monastique : Dom Guéranger ne fonderait-il pas un monastère pour des moniales ? Se sentant usé, il écarta longtemps cette suggestion. Cependant des signes providentiels se manifestèrent : dans le Maine d'autres vocations se dessinaient, ainsi qu'à Marseille pour des jeunes filles qui vivaient dans la mouvance de l'abbaye Sainte-Madeleine, seconde fondation de Solesmes. Dom Guéranger comprit qu'il lui fallait aller de l'avant : « *Dans des conditions analogues aux vôtres, que de sœurs de toutes parts ! Que Dieu soit béni du nord au midi, et de l'est à l'ouest !* », écrivit-il un jour à Jenny Bruyère. C'est ainsi que naquit et se développa une œuvre qui fut très chère à l'abbé de Solesmes, en proportion des soins attentifs qu'il lui prodigua jusqu'à son dernier souffle.

Rayonnement du monastère

À la mort du père abbé, Mère Cécile, forte dans la foi, assumait pleinement sa mission d'abbesse. Il serait difficile de dépeindre en quelques lignes sa personnalité assez exceptionnelle. Douée d'une haute intelligence, d'une volonté énergique tempérée par une exquise sensibilité féminine, elle avait reçu une culture générale et artistique étendue. Ses dons naturels avaient été merveilleusement épanouis par une vie théologique intense. Les moniales de Sainte-Cécile profitèrent largement de son enseignement qui,



Mère Cécile Bruyère

sous une forme très simple et toute spontanée, les initiait aux vérités les plus hautes.

« *L'Écriture sainte, c'est le Verbe de Dieu, il faut s'en servir avec une âme bien pure. Si le Verbe divin est sur nos autels, Il est aussi dans livres saints. Les saintes Écritures enveloppent le Fils éternel du Père et la parole écrite revêt le Verbe éternel et toujours vibrant* ».

Mère Cécile Bruyère

Mère Cécile a transmis son amour de l'Église et de la liturgie dans un petit traité théologique et mystique : *La Vie spirituelle et l'Oraison, d'après la Sainte Écriture et la Tradition monastique*. Il fut publié en 1886, traduit en différentes langues et souvent réédité jusqu'à nos jours.

Très vite, le jeune monastère exerça une grande attraction dans le monde monastique : les abbayes de Notre-Dame de Consolation à Stanbrook en Grande Bretagne, de Sainte-Croix de Poitiers, de Saint-Nicolas de Verneuil, de Saint-Gabriel de Prague, adoptèrent les usages en vigueur à Sainte-Cécile. Ce fut le cas aussi pour de jeunes fondations : le monastère de Sainte-Scholastique de Dourgne dans le Tarn et surtout celui de Maredret en Belgique dont les premières postulantes vinrent se former à Sainte-Cécile entre 1889 et 1893.

Les vocations affluaient, provenant de tous les milieux, de toutes les provinces, et même de pays étrangers.

« *Le ciel est une grande prairie diaprée de toutes sortes de fleurs. La porte du ciel est une porte battante qui va toujours.* »

Dom Guéranger

Comme la communauté s'augmentait rapidement, Mère Cécile, en 1889, dut envisager de fonder en Artois le monastère Notre-Dame de Wisques et à peine dix ans plus tard celui de Saint-Michel de Kergonan en Bretagne.

En 1893, de fausses accusations furent portées contre la première abbesse de Sainte-Cécile. Son honneur et l'œuvre à laquelle sa vie s'était dépensée étaient atteints. Mère Cécile, cependant, sut propager autour

d'elle la paix qui ne cessait de l'habiter. Elle offrit largement son pardon, mais l'épreuve qui n'avait entamé ni sa foi ni son courage avait ébranlé définitivement ses forces physiques.

« *La sainteté, c'est l'oubli de soi sous toutes ses formes ; c'est cet oubli qui fait l'union. On passe dans celui qu'on aime ; on n'a plus que ses joies, ses goûts, ses sentiments et ses pensées.* »

Mère Cécile Bruyère

En 1901, la loi française sur les associations entravant le maintien d'une libre vie monastique, Mère Cécile décida le transfert du monastère dans l'île de Wight en Angleterre : ce fut d'abord à Northwood, puis à Ryde. C'est alors qu'elle fut atteinte d'une paralysie dont l'évolution se révéla inexorable. Elle s'éteignit le 18 mars 1909, après quarante-deux ans de gouvernement. La Congrégation de Solesmes tout entière se reconnaît redevable à son égard, en raison de son rôle maternel et fondateur exercé tant par son enseignement que par sa prière et l'exemple de sa vie.

Savoir hériter

Mère Claire de Livron (1909-1928) succéda à Mère Cécile Bruyère, éclairant par son goût profond de l'Écriture Sainte et de la doctrine monastique l'intelligence spirituelle de chacune de ses moniales. Elle eut la joie de les ramener à Solesmes après vingt ans d'exil. Le quatrième abbé de Solesmes a pu dire qu'« *elle se résumait elle-même dans son nom, tout de blancheur et de clarté* ».

Sous l'abbatit de **Mère Madeleine Limozin** (1928-1948), les professions furent particulièrement nombreuses malgré la douloureuse épreuve de la seconde guerre mondiale, période durant laquelle l'abbaye accueillit des moniales venant de régions envahies par l'ennemi. Mais après ces années de privations où le poids des responsabilités avait pesé lourdement sur ses épaules, Mère Madeleine mourut d'une crise cardiaque le 18 avril 1948.

Des événements importants marquèrent l'abbatit de **Mère Gaudentie Limozin** (1948-1981). En 1955, ce fut l'émission des vœux solennels rendus aux moniales par Pie XII et l'établissement de la clôture papale. Le second Concile du Vatican fut suivi et reçu avec le zèle empressé que Dom Guéranger voulait voir briller en ses moniales pour tout ce qui touche les intérêts et l'honneur de l'Église. Ce fut le temps de la révision des Déclara-



L'autel et la nef

tions et autres codes monastiques. La célébration du centenaire de la fondation de Sainte-Cécile en 1966 fut l'occasion de restaurer le cloître puis, en 1974, le sanctuaire de l'église. Se trouvant à la tête d'une communauté qui dépassait alors la centaine de moniales, Mère Gaudentie fut en mesure d'apporter une aide fraternelle à d'autres monastères et de fonder au loin. Elle envoya d'abord au Sénégal onze moniales pour y établir, à partir de 1967, un foyer de prière et de louange : c'est le monastère Saint-Jean-Baptiste de Keur-Guilaye. Puis en 1975, grâce à plusieurs vocations martiniquaises, elle donna vie au monastère Sainte-Marie-des-Anges à la Martinique. En 1981, sentant ses forces décliner, Mère Gaudentie jugea bon de présenter sa démission au père abbé de Solesmes.

Depuis 1981, la communauté est conduite par **Mère Marie-Bernadette de Maigret**. Elle donne à ses moniales une large orientation sur l'universalité de l'Église, puisant avec enthousiasme dans l'enseignement pontifical. Elle favorisa l'autonomie de sa fondation sénégalaise – désormais érigée en abbaye –, ainsi que la semi-autonomie du prieuré Sainte-Marie-des-Anges à la Martinique, sans les abandonner pour autant puisque ces deux monastères sont encore soutenus par l'envoi de moniales de Sainte-Cécile, notamment pour la formation des jeunes sœurs : œuvre de longue haleine que d'accompagner, dans la douleur et la joie des enfantements, la croissance de ces nouveaux foyers monastiques, et moyen bien concret de

répondre jour après jour à la vocation missionnaire de toute vie consacrée exclusivement à Dieu ! À Sainte-Cécile aussi, le sérieux de la formation des jeunes et des moins jeunes a toujours été une priorité pour leur abbesse. Outre l'enseignement monastique et spirituel dispensé par elle, des cours donnés par des moniales ou par des personnes de l'extérieur sous forme de sessions bibliques et théologiques, entretiennent l'esprit de foi indispensable pour une authentique vie contemplative.

Un chemin de vie pour aujourd'hui

Désireuses d'être fidèles à l'héritage reçu de Dom Guéranger, aujourd'hui comme hier, les moniales s'efforcent de vivre au cœur de l'Église en recevant d'elle la lumière et la vie spirituelle, en s'unissant profondément aux événements du diocèse et du monde. Elles savent que l'offrande de leur prière et de tout leur être dans le silence et le retrait du monde contribue à la mission de l'Église.

La célébration de la liturgie, rénovée selon les directives du Concile Vatican II, est l'expression privilégiée de leur service ecclésial. Elles la vivent dans la beauté du chant grégorien selon la disposition prévue par la Règle de saint Benoît.

« Je n'ai pas d'inquiétude : ma Mère, la sainte Église, c'est vous qui priez et qui m'apprenez à prier.

Nous avons à nous accorder à l'office divin et non accorder l'office divin à nos dispositions personnelles. Nous n'avons pas de liturgie particulière, mais celle de l'Église ».

Mère Cécile Bruyère

« Elles s'exercent à chercher Dieu dans le travail humble et pauvre, le renoncement et l'obéissance, au sein d'une communauté fraternelle unie par le lien de la charité, sous la conduite maternelle d'une abbesse, certaines que de l'intimité avec le Christ découle une fécondité qui vient de Lui.

« De même que Marie, au Cénacle, par sa présence orante, conserva en son cœur les origines de l'Église, de même au cœur aimant et aux mains jointes des cloîtrées est confiée la marche de l'Église². »

² Verbi Sponsa n°4, Instruction sur la vie contemplative et la clôture des moniales, CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE

LA LITUANIE¹ ET LE MILLENAIRE DE SOLESMES



Palendriai

À l'époque de la fondation du monastère de Solesmes, la Lituanie n'était pas encore une terre chrétienne. La première mention du nom de ce pays apparaît dans une chronique de 1009, un an avant la dédicace de l'église monastique de Solesmes. Le chroniqueur signale le martyre de Saint Brunon ou Boniface, moine bénédictin missionnaire, mis à mort «aux confins de la Russie et de la Lituanie», alors qu'il venait annoncer le Christ aux païens de cette région.

Le grand-duc de Lituanie Jogaila (Jagellon) devint roi de Pologne en épousant la reine sainte Hedwige. Il s'engagea à embrasser la foi catholique avec le peuple lituanien. La date traditionnelle du baptême de la Lituanie est 1387.

C'est de Tyniec, en Pologne aussi que vinrent les premiers moines bénédictins. Ils s'établirent vers 1405 dans l'ancien manoir de Trakai, que leur attribua le grand-duc Vytautas. Cette nouvelle abbaye devait fleurir

¹cf. *Les Amis des Monastères* n°126 avril 2001 p. 11-13 et n°152 octobre 2007 p. 34-38

pendant plus de quatre cents ans. D'autres fondations pour moines ou pour moniales ont été faites aux XVII^e-XVIII^e siècles.

Lorsqu'à la fin du XVIII^e siècle les puissances limitrophes se partagèrent le royaume de Pologne-Lituanie, cette dernière fut annexée à l'Empire Russe. A la suite des révoltes qui ensanglantèrent ces pays au cours du XIX^e siècle, le tsar fit fermer tous les monastères masculins. Les bénédictins de Trakai furent dispersés en 1844.

Révoltes et répressions sanglantes coïncidèrent avec la renaissance de la nation lituanienne. Prenant conscience de leurs racines culturelles, les intellectuels de Lituanie redécouvrirent l'ancienne et vénérable langue parlée par la population des campagnes. Ils l'élevèrent au niveau d'une langue littéraire moderne à partir de la fin du XIX^e siècle. Mais ce n'est qu'avec la première période de restauration d'un État Lituanien, de 1918 à 1940, que la culture lituanienne a pris son plein essor.

La guerre et l'annexion du pays par l'Union Soviétique marqua le début d'une nouvelle période d'épreuves. L'Église fut étroitement surveillée et réprimée par le pouvoir communiste. Mais

des prêtres et des religieuses, malgré leur petit nombre et leur peu de moyens, ont continué à exercer leur ministère pastoral et à transmettre la foi dans des conditions difficiles en bravant les interdictions de la police. Beaucoup ont payé leur audace par des persécutions : martyre, prison, camp de travaux forcés, déportation. Peu à peu se développèrent des actes de résistance religieuse pacifique : formation de prêtres clandestins, diffusion d'une chronique pour informer le monde libre des violations des libertés civiles et religieuses.

Dans les années qui ont précédé ou immédiatement suivi la restauration de l'indépendance en 1990, l'Église joua un rôle important, donnant une orientation authentiquement chrétienne à la quête de liberté et de dignité humaines. Les séminaires se sont remplis, les ordres religieux ont revécu ou sont sortis de la clandestinité, et de nouvelles fondations ont été entreprises. Deux monastères de bénédictines se sont reconstitués, à Vilnius et à Kaunas.

C'est dans ce contexte historique que la communauté de Solesmes a discerné un appel à faire revivre une branche masculine de l'ordre bénédictin en Lituanie. A partir de 1991, des



L'église

groupes de choristes et séminaristes lituaniens commençaient à fréquenter l'abbaye, attirés par la spiritualité monastique, le chant grégorien et la liturgie. Quelques-uns de ces jeunes sont entrés au noviciat de Solesmes. Nous avons vite compris que leur vocation bénédictine aurait de meilleures chances de se développer si on pouvait fonder un monastère dans leur propre pays. Nous avons des raisons d'espérer qu'en ce cas, d'autres candidats seraient prêts à les y rejoindre.

Nous sommes donc partis au nombre de douze frères en 1998, pour nous établir à Palendriai, un beau lieu, silencieux et isolé, loin des centres urbains. Dès le début, dans ce cadre, nous avons eu la joie de vivre et travailler ensemble, célébrant l'office divin, comme nous le faisons à Solesmes, mais de façon adaptée à notre nombre, et autant que possible à la culture du pays.

Sans tarder nous avons aménagé et planté le terrain puis construit un monastère capable d'héberger une vingtaine de moines, et douze novices.

Si les bâtiments ont pu être construits rapidement, sans rencontrer de grands obstacles, la tâche qui consiste à enraciner la communauté dans le pays et à la faire croître en nombre s'est avérée beaucoup plus lente et difficile. Nous sommes ici depuis douze ans. Sans compter les trois premiers frères lituaniens déjà entrés à Solesmes, qui ont fait partie de l'équipe initiale, un seul des jeunes entrés directement à Palendriai a persévéré jusqu'à la profession solennelle. Pendant cette même période, le nombre des hôtes et des visiteurs a considérablement augmenté, mais nous avons reçu relativement peu de jeunes déjà en mesure de se demander sérieusement s'ils étaient appelés à la vie monastique. Jusqu'ici donc, les nombreuses vocations qu'on avait escomptées au début, ne se sont pas présentées.

On sait que la vocation dépend principalement de la grâce et de la prière. Cependant, elle est normalement préparée par de multiples médiations humaines: les familles, les paroisses etc. Jusqu'à une époque



récente, dans ce pays, de nombreux jeunes ont été orientés vers les séminaires ou les ordres actifs. Mais dans la société actuelle, il n'y a presque rien qui puisse disposer des jeunes à se demander s'ils sont appelés à devenir moines bénédictins.

Il est donc essentiel pour nous de nous faire mieux connaître et de réfléchir sur les moyens qui permettraient d'atteindre et de mieux informer la jeunesse. Une exposition sur notre monastère, comportant photos et textes à été récemment mise au point à la porterie. Nous venons de lancer en plusieurs langues un site internet. Il faudrait sans doute aussi faciliter la venue au monastère d'un plus grand nombre de jeunes, pour qu'ils puissent non seulement participer à la liturgie et écouter des conférences, mais faire l'expérience d'un contact plus personnel avec les moines, aux moments de travaux ou de

récréations. Nous avons déjà constaté que de tels contacts aident à dissiper des peurs et des préjugés. Il nous est arrivé plus d'une fois d'entendre un hôte s'exclamer, après avoir rencontré la communauté au cours d'une récréation : « Je n'aurais jamais imaginé que des moines, qui paraissent si distants et sérieux au chœur, savent si bien se détendre, rire et plaisanter ».

Nous serons sans doute appelés à poursuivre et à intensifier, selon la mesure de nos forces, le travail qui consiste à offrir aux personnes et aux groupes qui viennent nous voir une catéchèse sur les vérités de la foi, la liturgie, la vie spirituelle, et sur le sens authentique de la vie monastique. Touchant ce dernier sujet, il faut parfois corriger des fausses conceptions. On a constaté que lorsque nos hôtes lisent ou entendent des passages de la Règle de saint Benoît, ils les comprennent

souvent en dehors de toute perspective historique, s'imaginant, par exemple, que des choses telles que les «châtiments corporels» prescrits par Benoît au sixième siècle, se pratiquent encore chez nous. Les questions que posent nos visiteurs montrent aussi qu'ils sont enclins à considérer l'organisation et les usages de la vie monastique à travers le modèle d'autoritarisme et de contrainte caractéristiques de l'époque tsariste et de la période soviétique.

De nos jours, dans tous les pays, les jeunes sont fragiles, instables, désorientés. En Lituanie, cette fragilité est renforcée tant par les séquelles de l'époque soviétique, que par l'impact du matérialisme pratique venu de l'Occident. On est surtout frappé par la rareté actuelle des jeunes en Lituanie. Ne trouvant pas dans leur pays les emplois et les salaires qu'ils attendent, les jeunes partent en masse chercher du travail à l'étranger.

Avec les Litvaniens qui sont entrés au monastère, nous avons constaté qu'il faut aller lentement dans les différentes étapes d'adaptation et de formation à la vie monastique. Les jeunes ont presque toujours besoin de combler des lacunes notables dans leur formation chrétienne et

humaine. Il faut souvent les aider à guérir de blessures psychologiques enracinées dans leur passé. Nous avons appris enfin qu'il est important que les novices, dès le début, aient conscience d'avoir une part de responsabilité dans des travaux qui contribuent à la subsistance de la communauté. En ce moment nous travaillons à élargir les activités économiques du monastère : préparation de miel, de Palendriukai, bonbons à base de carottes, d'herbes médicinales, pour la vente dans notre magasin, également élevage de poissons et production de légumes pour la communauté, éditions de livres liturgiques et de spiritualité.

Le chemin qui est devant nous exige beaucoup de patience et d'endurance. Les forces physiques des premiers fondateurs diminuent. Deux d'entre eux ont dû regagner la maison-mère pour des raisons de santé. A cause des problèmes de langue et d'adaptation culturelle, il n'est pas certain que notre communauté puisse être renforcée par l'envoi de renforts, comme cela peut se faire dans les fondations francophones. Par contre, c'est seulement maintenant que plusieurs d'entre nous arrivent à une maîtrise de la langue et une compréhension de la mentalité du

pays suffisantes pour répondre de façon plus satisfaisante aux attentes de ceux qui viennent vers nous. Rien de tout cela n'aurait été possible sans la contribution de nos frères lituaniens, qui ayant pu assumer les épreuves d'une longue formation, arrivent à maturité et peuvent donner leur pleine mesure. Cet été précisément, nous avons eu l'ordination sacerdotale de notre premier prêtre lituanien.

Nous vivons donc dans l'espérance. Nous ne savons pas si Palendriai durera mille ans comme Solesmes, ou quatre cents ans comme Trakai. Aujourd'hui, malgré les épreuves, le Seigneur

nous montre de multiples façons qu'il veut ici cette communauté, où des moines de nationalités et de cultures différentes vivent ensemble heureux dans l'unité et rayonnent de sa présence. Nous croyons simplement que si Dieu veut que cet monastère perdure, il nous donnera les forces et les moyens de continuer le service qu'il nous a confié, et qu'il fera venir, de ce pays ou même d'autres parties du monde, des frères qui, fondés avec nous sur l'espérance, chanteront les louanges de Seigneur et témoigneront de son amour miséricordieux.

Fr. Gregory Casprini



CHRONIQUE JURIDIQUE

QU'EST-CE QUE L'INTERET GENERAL ?

La notion d'intérêt général est au cœur de la fiscalité des dons versés aux associations. En effet, tant les associations à but non lucratif que les communautés religieuses dès lors qu'elles sont reconnues ne peuvent délivrer des reçus fiscaux pour les versements des particuliers et des entreprises qu'au titre de leurs œuvres laïques d'intérêt général au sens des articles 200-1 b et 238 bis1 du CGI. Or, comme on le sait, la délivrance de ces reçus fiscaux conditionne pour les donateurs le bénéfice des réductions d'impôt de 66% pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.

Pendant longtemps, la notion d'intérêt général n'a pas donné lieu à débat. Il était admis globalement qu'à partir du moment où une association était constituée et sa création publiée au Journal Officiel ou une communauté religieuse avait obtenu sa reconnaissance, les activités laïques et non lucratives de ces structures en faisaient des œuvres d'intérêt général car présentant presque nécessairement l'un ou l'autre des caractères suivants énumérés aux articles précités du CGI : caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou bien à la diffusion de la culture ou des connaissances scientifiques françaises.

La situation a changé depuis quelques années. Tant les abus constatés dans ce secteur que la prise de conscience que le régime du mécénat conduisait par le biais des réductions d'impôt à faire financer l'activité de ces organismes par le budget de l'Etat, ont conduit l'administration fiscale à s'intéresser de près à cette question¹. Elle a été notamment amenée à étudier la situation au regard de ce critère d'intérêt général de nombreuses associations qui l'ont interrogée.

Le propos de ces quelques lignes est d'éclairer les communautés religieuses et les organismes qui délivrent des reçus fiscaux ou qui pourraient en délivrer sur la position finalement assez restrictive de l'administration fiscale en la matière.

Le caractère philanthropique

Notion un peu ancienne perçue comme une démarche désintéressée à l'égard de ses semblables manifestant un dévouement effectif à l'égard des souffrances des autres et un souci d'améliorer la condition humaine. Elle peut certes se confondre avec une action sociale et humanitaire mais

¹ C'est ainsi qu'un correspondant associatif a été institué dans chaque direction départementale des impôts chargé notamment de répondre aux questions posées par les associations.

peut être d'utilisation pratique lorsqu'un organisme ne peut totalement se retrouver dans une autre catégorie. Comme exemple de ce caractère, l'administration fiscale évoque les organismes qui luttent concrètement contre les discriminations raciales, religieuses ou de nature homophobe...

Le caractère social ou familial

Il n'existe pas non plus de définition textuelle de ce concept qui peut être pris de manière très large et englober toute espèce d'activités. C'est pourquoi, dans les dossiers qu'elle examine, l'administration reconnaît ce caractère par un faisceau d'indices montrant dans quelles conditions concrètes cette activité est exercée à savoir contexte et objectif poursuivi, public bénéficiaire, nature des prestations fournies et conditions dans lesquelles elles sont délivrées.

Néanmoins, elle retient toujours ce caractère lorsque l'action de l'organisme a pour objet de venir en aide à des personnes en difficulté du fait de la réalisation d'un risque social comme l'exclusion, la vieillesse, la maladie ou le chômage.

Cette liste des risques sociaux n'est certes pas exhaustive. Elle montre cependant que le risque ou la situation de difficulté que l'organisme prend en charge doivent être suffisamment définis et ne pas apparaître comme liés à une activité fourre-tout qualifiée de sociale à défaut d'avoir pu lui trouver un autre caractère plus réglementaire. Cette activité ne peut non plus être une activité de lobbying ou de mise à disposition d'une documentation.

Ainsi a été refusée cette qualité à une association de sauvegarde des retraites et au Centre Régional Information Jeunesse dans la mesure où il n'exerçait aucune action concrète de nature éducative propre à favoriser l'accès aux études ou l'insertion professionnelle des jeunes.

Plus inquiétant encore, l'administration vient de refuser aux associations dépendant de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes, le bénéfice du régime du mécénat au motif que ces associations n'agissaient pas pour la protection de la santé publique ni pour secourir des personnes en difficulté du fait de la réalisation d'un risque social.

Le caractère éducatif

Pour que ce caractère soit reconnu, il faut que l'activité de l'association favorise la transmission d'un savoir propre à assurer le développement des capacités physiques, intellectuelles et morales des élèves. Il est nécessaire que ce savoir ait un caractère pédagogique affirmé et s'obtienne dans le cadre d'actions de formation très précises qui témoignent d'un lien affirmé entre l'éducateur et la personne bénéficiaire de la formation. A cet égard, la mise à disposition d'outils de formations tels que livres, revues ou méthodes pédagogiques n'est pas considérée comme caractérisant une action éducative au sens fiscal du terme.

Le régime du mécénat n'est pas reconnu aux établissements hors contrat sous prétexte qu'il n'est pas possible de reconnaître la caractère éducatif d'un organisme dont les méthodes pédagogiques ne sont pas reconnues par le ministère de l'éducation. Cette position semble pourtant aller à l'encontre de la philosophie utilisée pour les autres critères qui consiste à ne pas se contenter d'une approche formelle ou purement institutionnelle pour examiner les conditions réelles de l'activité.

Le caractère humanitaire

Plus facile à définir puisqu'il vise des organismes qui viennent au secours de personnes qui sont dans des situations de détresse ou de misère en leur procurant des ressources pour couvrir leurs besoins indispensables et en favorisant leur insertion ou leur promotion. Cette catégorie est aujourd'hui presque exclusivement utilisée par des associations qui développent des activités à l'étranger. Les versements qui leur sont consentis peuvent dans certaines conditions autoriser des réductions d'impôt pour les donateurs français. Le caractère très à la mode de cette activité et la médiatisation des associations qui développent de telles actions peuvent expliquer l'absence de réaction négative du fisc dans ce domaine.

Le caractère familial

L'administration a refusé ce caractère à une association qui avait pour but de promouvoir un projet global pour la famille dans une perspective chrétienne et qui organisait en particulier des séjours de rencontre de fiancés et des séminaires de formation. Elle a considéré qu'elle n'agissait pas pour la défense des intérêts matériel et moraux de l'ensemble des familles au contraire des associations familiales qui exercent des actions liées à la politique familiale menée par les pouvoirs publics.

Le caractère sportif

Les organismes visés ici sont ceux qui sont destinés à promouvoir la pratique du sport. Il s'agit essentiellement des clubs amateurs, les activités des clubs professionnels étant par définition des activités lucratives qui ne sont pas d'intérêt général. Il en va de même pour des associations qui peuvent être membres de fédérations sportives et qui peuvent être créées par des bénévoles pour organiser une compétition qui attire des sportifs professionnels.

Le caractère scientifique et la diffusion des connaissances scientifiques françaises

Il s'agit d'abord des organismes effectuant des recherches ou développant des activités tant dans le domaine des sciences exactes que des sciences humaines. Ce caractère est reconnu aux activités qui développent la rigueur, l'objectivité et dans lesquelles le calcul, l'observation, le raisonnement ont une place prépondérante et permettent de progresser dans la connaissance des divers aspects de l'homme, de la société et de la nature.

La difficulté est évidemment d'apprécier le caractère véritablement scientifique de la démarche, la qualité des publications qui en découlent comme celle des intervenants ainsi que l'intérêt des sujets abordés pour la société. Il est estimé à cet égard que l'organisation de colloques, de séminaires ou de débats n'est pas à elle seule une activité à caractère scientifique. Pour l'administration, c'est la qualité des publications qui permet de démontrer le mieux la vocation scientifique affirmée de l'organisme.

Le caractère culturel et de mise en valeur du patrimoine

Il s'applique aux associations qui se consacrent à titre prépondérant à la création, à la diffusion et à la mise en valeur des œuvres de l'esprit sous différentes formes et dans les domaines suivants : arts plastiques, musique, livres, littérature, cinéma, audiovisuel, patrimoine, musée... La défense et la valorisation des langues régionales entrent dans cette définition.

L'administration fiscale ne retient pas la culture définie trop largement comme l'ensemble des éléments matériels, gastronomiques, folkloriques, voire spirituels et moraux qui caractérisent une société à un moment donné. Elle a une conception plus classique de la culture.

En revanche, elle apprécie largement les actions en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine mobilier ou immobilier qu'il soit d'intérêt national, régional ou local. Il en est de même pour les organismes concourant à la diffusion de la culture et de la langue française par des actions mises en œuvre à l'étranger. Sous réserve du respect des règles de territorialité, les versements donnent droit aux réductions prévues à condition que l'association française n'ait pas pour seul objet la collecte des fonds.

Dans ce cadre, l'administration considère comme d'intérêt général des associations de soutien à des musées, qui assurent la promotion du mécénat culturel et plus généralement contribuent à la promotion de la diversité culturelle et au rayonnement de la culture française et des valeurs européennes.

La défense de l'environnement naturel

Cette activité est appréciée aussi de manière large par les services fiscaux. Elle peut concerner les domaines suivants : lutte contre les pollutions et les nuisances, prévention des risques naturels et technologiques, préservation de la faune, de la flore, des milieux et équilibres naturels, amélioration du cadre de vie notamment en zone rurale... Elle couvre de ce fait la lutte contre les changements climatiques et pour le développement durable à condition toutefois que l'organisme ne soit pas une simple couverture destinée par exemple à aider un agriculteur dans son activité professionnelle lucrative. Les actions menées par des groupes de riverains contre des projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire

ne sont pas considérés comme d'intérêt général dans la mesure où elles servent d'abord des intérêts particuliers et que l'action en faveur de l'environnement n'est au mieux qu'indirecte.

Autres activités

Des associations qui viennent en aide à d'autres associations ou dont l'objet est de développer le mécénat n'ont pas échappé à l'analyse de l'administration. Celle-ci a estimé qu'une association fondée pour collecter des fonds reversés à des associations qui luttent contre certaines maladies n'étaient pas d'intérêt général mais qu'en revanche les associations bénéficiaires pouvaient présenter ce caractère. Elle a considéré qu'un organisme créé pour mettre en place une charte de déontologie pour des associations faisant appel à la générosité publique, pour favoriser leurs échanges, les défendre en justice ou leur faire connaître les attentes du public ou des donateurs n'était pas d'intérêt général dès lors que ce comité n'agissait qu'au profit des intérêts directs de ses membres.

De cette analyse qui résume peu ou prou la doctrine administrative actuelle, il ressort d'abord qu'en aucun cas, une activité religieuse ne peut être considérée comme d'intérêt général, sauf si elle est exercée par une association qui a le statut de culturelle. Cette catégorie d'association ne fait pas partie de cette étude. Il ressort aussi de manière nette que l'administration, chaque fois qu'elle est saisie, donne une interprétation très restrictive et limitative des critères de l'intérêt général.

Si elles ne développent pas naturellement des activités susceptibles de rentrer d'emblée dans le cadre prévu par la loi, les communautés monastiques ne doivent pas cependant considérer qu'à priori ce dispositif ne leur est pas applicable, notamment chaque fois qu'elles s'adressent à un public en difficulté, qu'elles développent des actions concrètes en faveur de la valorisation d'un patrimoine intellectuel et culturel, qu'elles contribuent à la formation humaine ou spirituelle du public ou qu'elles développent des initiatives en faveur du développement durable. Il est important de veiller à rester ouvert à un large public sans exclusive et de repérer dans le champ des activités possibles celles qui correspondent à des préoccupations générales de la société et aux politiques des pouvoirs publics. Il est bien sûr évident qu'une activité consistant à fournir des prestations moyennant le paiement d'un prix ne peut être d'intérêt général.

En tout état de cause, une telle réflexion sur les activités d'une communauté n'est pas inutile.

Pierre Avignon

VIE DE LA FONDATION

Chères soeurs et chers frères,

Avant de quitter la Fondation dans quelques jours, je voudrais vous remercier tous de ce que vous m'avez apporté durant ces années. Ce travail n'en a pas été un pour moi car il avait un sens et ce contact quotidien avec vous tous a été un vrai bonheur.

Je reste émerveillée par la joie profonde qui habite chacun d'entre vous malgré les difficultés de tous les jours. J'ai souvent été pleine d'admiration pour les cellériers ou les économes, qui, ayant fait voeu de pauvreté, se débattent néanmoins avec des soucis financiers tous les jours pour le bien de leur communauté.

Chaque rencontre avec un moine ou une moniale a été pour moi une leçon de vie. Et je suis heureuse, en ce moment que tous puissent avoir un aperçu de la vie monastique grâce à la lumineuse beauté du film retraçant la vie des moines de Notre Dame de l'Atlas.

Au moment de partir pour me consacrer un peu plus à ma famille qui s'est multipliée ces dernières années, je vais vous reparler une dernière fois de la Fondation des Monastères.

Je voudrais rappeler ici, car c'est souvent une question qui m'a été posée, que la Fondation n'a pas d'adhérents et que tout Institut religieux ou Société de vie apostolique peut faire appel à elle, que ce soit pour un secours financier ou pour toute autre difficulté ou conseil. De par son nom et son histoire, la Fondation connaît surtout les communautés contemplatives, mais ses statuts lui permettent également d'aider et de conseiller les communautés apostoliques et de recevoir dons et legs qui leur sont prioritairement affectés par les donateurs et testateurs.

Certains de nos donateurs se sont émus récemment d'échos dans la presse laissant entendre que certaines communautés manquaient réellement du strict minimum. Certes il s'agit la plupart du temps d'une pauvreté librement consentie, mais la Fondation se doit d'être là en priorité pour les communautés les plus démunies et elles ne doivent pas hésiter à faire appel à elle et à appeler ou écrire à Marie-Christine Avignon, responsable des secours à la Fondation, qui est d'une discrétion absolue.

L'action de la Fondation n'a pu se faire qu'avec l'aide des nombreux donateurs qui nous sont fidèles depuis des années. Et tout particulièrement

ceux de nos bienfaiteurs qui laissent à la Fondation le choix des communautés à aider avec leurs dons, permettant ainsi au Conseil d'Administration de venir en aide aux communautés qui font appel à elle en urgence. Et il ne faut pas oublier dans vos prières les généreux testateurs qui, en laissant leur patrimoine à la Fondation, permettent aussi à celle-ci d'attribuer des secours plus importants, particulièrement pour les travaux de restauration et de rénovation des abbayes et monastères qui sont à la charge des communautés. Enfin le fonds de solidarité bénéficie aussi de l'apport de beaucoup de communautés qui aident ainsi de façon discrète et fraternelle celles des communautés qui bénéficient de dons moins importants. Les contacts avec tous ces généreux amis des communautés ont été aussi pour moi source de joie.

La Fondation est avant tout une oeuvre de solidarité et de fraternité entre tous, laïcs et religieux, et c'est ce qui a le plus compté pour moi.

La Fondation soutient aussi les communautés quand elles sont injustement traitées et je suis heureuse que, juste avant mon départ, la Cour d'Appel Administrative de Lyon, le 17 septembre dernier, ait donné raison à l'Abbaye de Flavigny et à la Chartreuse des Portes dans leurs recours contre l'ADEME. Je regrette néanmoins que cette même Cour ait confirmé le jugement du tribunal administratif de Dijon qui affirmait que la Région était fondée à refuser une subvention pour une chaudière à bois à une communauté religieuse au prétexte que son activité était culturelle. Les juristes de la Fondation analyseront certainement ces arrêts dans une prochaine chronique juridique, mais d'ores et déjà, on peut regretter cette interprétation qui refuse aux congrégations leur spécificité et ne considère pas le spirituel comme d'intérêt général. La présence d'un monastère dans une région est d'évidence un atout pour elle et on ne voit pas pourquoi les religieux ne pourraient bénéficier de son aide alors que par ailleurs ils versent aux collectivités locales des taxes locales très importantes. Je suis sûre que la Fondation continuera à soutenir les communautés contre cette injustice.

On m'a souvent demandé comment fonctionnait le secrétariat de la Fondation et je termine en remerciant toute l'équipe qui s'est constituée ces dernières années et qui travaille sous la direction de Pierre Avignon, notre secrétaire général : après Brigitte Estrangin, trop tôt disparue et dont nous gardons toutes ici le souvenir, j'ai travaillé en collaboration avec Madeleine Tantardini que la plupart d'entre vous connaissent et savent la compétence juridique et la rigueur. C'est elle qui prendra le relais dans quelques jours avec les responsables des différents services : Marie-Christine Avignon qui est responsable des dons et des secours, Yolande Ponzio à la comptabilité, que je

remercie tout particulièrement pour m'avoir déchargée en plus de son travail de tout ce qui était technique, informatique et logistique, Marie-Madeleine Duprey qui assure les relations avec les donateurs avec patience et le suivi de la revue avec sa grande culture, Laure Picault qui donne son dynamisme à la communication, et Agnès Larnaudie-Eiffel qui nous a rejointes il y a un an et qui a pris en charge le service des legs. Toutes, elles sont compétentes et professionnelles, mais elles considèrent leur travail plus comme une mission ou un service et je suis sûre qu'elles garderont ce sens de l'accueil et cette écoute que Brigitte avait voulu. Le secrétariat travaille aussi en étroite collaboration avec Frère Michel, notre Trésorier, et Pierre Ancely, notre expert-comptable, et nous leurs sommes reconnaissantes de leur disponibilité et de leur écoute attentive à nos problèmes.

Les présidents et les présidentes de la Fondation qui se sont succédés depuis 1995, Dom Michel Pascal, alors abbé de Ganagobie, Dom Robert Le Gall, ancien abbé de Kergonan, Mère Myriam Fontaine, abbesse de La Coudre et Mère Marie-Chantal, Supérieure de La Visitation de Voiron, m'ont honorée de leur confiance et je les en remercie.

Je salue aussi les responsables de l'AIM et de l'Aide au Travail des Cloîtres et à la CORREF, Père Achille Mestre à qui je dois mes quelques notions de droit canonique et qui reste présent dans nos coeurs à la Fondation. Je remercie Dom Luc de ces jolies poteries artisanales de la Pierre-qui-Vire qu'il m'a données de la part de Monastic. Et j'embrasse Père Daniel, soeur Benoît et soeur Marie-Luc, mes modèles de bonté et de générosité.

Vous m'avez souvent assurée de vos prières pour moi et ma famille et j'espère que vous continuerez. J'ai été très touchée par les témoignages d'affection de ceux et celles d'entre vous qui connaissent le problème de mon petit-fils. Victor va aussi bien que possible pour le moment et je le confie à votre prière.

A titre personnel, je serais toujours heureuse de vous aider si c'est possible et d'avoir de vos nouvelles.

A tous ceux qui sont devenus des amis au fil de nos discussions et de nos rencontres et qui ont eu la gentillesse de dire qu'ils regretteraient de ne plus me voir, je leur redis que j'ai bien l'intention dans les années qui viennent de faire un tour de France des monastères, ce que j'ai regretté de ne pas pouvoir faire plus souvent ces dernières années ; car arrêter de travailler est aussi une liberté retrouvée. Ce n'est qu'un au revoir.

Marie-Laure Beauchesne
Directeur de la Fondation
ml.b@dbmail.com

VIE DES COMMUNAUTÉS

LA RECONNAISSANCE LEGALE DES CONGREGATIONS

La Conférence des Religieux et Religieuses de France
(CORREF)
en partenariat avec la Faculté de Droit canonique de Paris
et la Fondation des Monastères

organisera le **vendredi 11 mars 2011** une session d'études sur le
thème :

*Les questions actuelles
autour de la reconnaissance légale des congrégations.*

Seront notamment abordées les multiples questions juridiques et canoniques, immobilières et fiscales qui se posent aux congrégations reconnues. Le point sera également fait sur les avantages et les inconvénients de la reconnaissance légale.

Outre les Supérieur(e)s majeur(e)s, et les responsables de fédérations, cette session sera ouverte aux membres des instituts ou laïcs qu'ils désigneront, en particulier aux économes et cellérier(e)s, ainsi qu'aux économes diocésains et aux étudiants de la Faculté de droit canonique.

Les inscriptions seront ultérieurement prises par le secrétariat de la CORREF qui vous informera alors du lieu de la réunion sur Paris.

IN MEMORIAM

Christophe Mulliez († 12 juin 2010)

André Mulliez († 4 juillet 2010)

Le 12 juin dernier, s'éteignait Christophe Mulliez, dans la force de l'âge. Et le 4 juillet, son père, André, décédait à son tour. Ces deux disparitions ont été ressenties très vivement à la Fondation des Monastères.

André Mulliez, l'entrepreneur, était aussi le créateur de l'Association Le Maillon, dont son fils Christophe était le président, parmi tant d'autres activités.

Depuis des années, la Fondation des Monastères était en lien avec cette œuvre généreuse qui soutenait des projets à la fois porteurs de sens, et qui « tenaient la route ».

Rigueur et générosité de cœur, amour des communautés, tel est le souvenir qu'à travers le Maillon, mais aussi à l'occasion des contacts directs avec Christophe, la Fondation des Monastères conservera de ces deux grands chrétiens.

Que leur famille trouve ici l'assurance de la gratitude, de sympathie la plus profonde et de la prière de tous, administrateurs et collaborateurs, moines et moniales, dans l'espérance de la Résurrection.

Dom André Louf

Dom André LOUF (1929-2010) fut élu très jeune, en 1969, abbé du Mont-des-Cats. Il laissa cette charge en 1997 pour vivre un vieux rêve de jeunesse, vivre la vie érémitique.

Deux mots pourraient résumer l'intuition spirituelle qui guida toute sa vie et qu'il transmet à travers de nombreux ouvrages : grâce et miséricorde. Pour lui-même, comme pour tous ceux qui ont tant appris à son école, ce fut bien plus que des mots : une vie nouvelle reçue dans la joie de l'Esprit.

Le texte ci-dessous a été initialement publié dans la revue les Amis des Monastères d'avril 1993 (n°94).

Pour voir, il importe d'aimer

Le mystère de Jésus mort et ressuscité n'est visible qu'aux yeux de celui qui aime.

Déjà au calvaire, Jésus était entouré par celles et par ceux qui l'aimaient. Ils sont trois : Jean, le disciple que Jésus aimait, Marie, sa mère, et Marie-Madeleine.. Ils ont traversé la soirée et la nuit, ils sont venus à bout du désarroi causé par la capture de Jésus au jardin, des soupçons insistants de la servante qui fit chuter Pierre, des brutalités de la soldatesque le long du cortège des condamnés, pour aboutir là où ils se trouvent maintenant, au Calvaire, debout sous la croix de Jésus. S'ils ont traversé tout cela, ce n'est plus maintenant pour recevoir l'amour de Jésus, mais, au contraire, pour lui donner le leur, pour entourer de toute la tendresse humaine possible son agonie et sa mort.

Il y a d'abord Marie, sa mère, la femme qui jadis put l'envelopper d'amour lorsqu'il était encore tout petit, dont la joie fut de le blottir et comme de l'ensevelir dans la plus douce des tendresses maternelles. Celle aussi qui, dans quelques instants, le recevra à nouveau sur ses genoux et contre son cœur, pour le bercer une dernière fois, ce même corps, chair de sa chair, mais le bercer de ses larmes maintenant et de ses chants de douleur, en vue du sommeil de la mort.

Il y a Marie-Madeleine ensuite, la pécheresse repentie, celle qui aimait tant Jésus qu'un beau jour tous ses péchés lui furent, sur-le-champ, pardonnés. Notre liturgie latine la confond – si heureusement j'allais dire, avec l'autre Marie, celle de Béthanie, et dont Jean se souvient à quel point c'est Jésus qui l'aimait. Mais toutes les

deux, un jour, avaient reçu la faveur de laver les pieds de Jésus, comme sa mère le lui avait fait jadis, et toutes les deux avaient osé essuyer ses pieds avec leur magnifique chevelure, et les oindre d'un parfum précieux. A l'amour de ces deux femmes, Jésus avait bien voulu confier d'avance le soin de sa sépulture à venir, puisque c'est en vue de celle-ci, avait-il précisé, qu'elles avaient procédé à une somptueuse onction.

Puis il y a Jean, ce mystérieux disciple spécialement aimé par Jésus qui, à table, se trouvant tout contre lui, avait pris la liberté de se pencher en arrière pour reposer un instant « contre son sein » comme le note l'auteur du quatrième évangile, en empruntant les mêmes mots avec lesquels, dans son Prologue, il décrit le Verbe pareillement blotti « contre le sein du Père » ; symbole très émouvant pour Jésus, à la fois de l'amour que de toute éternité il reçoit de son Père, et de l'amour qu'ici-bas il donne à ses amis.

En sa dernière heure, seul l'amour de ces trois l'a suivi, entourant d'infinie délicatesse ce moment où Jésus va glisser dans le sommeil, pour passer d'un amour à l'autre amour, des signes

fragiles d'ici-bas à la réalité éblouissante de l'au-delà mais toujours le même et unique amour. Avant de s'y abandonner cependant, il faut encore à Jésus esquisser un dernier geste d'amour, le seul dont il est encore capable, suspendu à la croix. « Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : 'Femme, voici ton fils. Puis il dit au disciple : 'Voici ta mère ». Désormais la fin peut venir pour Jésus, qui est un accomplissement. L'amour l'a épuisé, et il a épuisé tout amour. Le moment est venu où il peut se passer de cette humaine tendresse qui l'a si obstinément accompagné jusqu'à cette extrémité : l'infinie douceur d'une mère, l'ardente passion de la pécheresse que l'amour a guérie, le tendre attachement du frère de prédilection. Il ne lui reste plus, avant de s'effacer et de s'endormir dans l'autre amour, dans celui d'au-delà, qu'à les détacher doucement de lui, pour les donner l'un à l'autre, en signe d'adieu et d'éternel souvenir. Sa mère reçoit un nouveau fils, qui fut fils de Jésus et le préféré. Le disciple reçoit une nouvelle mère de Jésus et l'unique.

Désormais, tout est accompli : les Ecritures d'abord, mais aussi le long parcours de l'amour

jusqu'au bout, l'amour que Jésus a donné, et l'amour qu'il a reçu. Il peut désormais incliner la tête et remettre son esprit à son Père. Dans un dernier souffle qui est aussi un baiser, le tout premier baiser, et maintenant l'éternel baiser de l'amour d'au-delà, du Verbe dans l'étreinte du Père. Depuis la mort de Jésus, qui fut pour la première fois une mort en amour, toute mort est semblable à la sienne : une Pâque, c'est-à-dire : le passage d'un amour à l'autre, des signes à la réalité. Comme Jésus, se laisser bercer par tant d'amour, et s'endormir dans la mort, ou dans l'amour – c'est tout un – contre le sein du Père.

A l'aube de Pâques, à nouveau nous retrouvons des cœurs qui aiment, et qui seuls pourront comprendre le message si inattendu : « Il est ressuscité d'entre les morts ». La mort n'est plus. La mort de Jésus fut sa victoire sur la mort, une fois pour toutes. Jésus est désormais Vivant, pour toujours.

Victoire sur la mort, pourquoi et comment ? Simplement parce qu'elle fut une mort par amour. C'est à « cause de son amour de fils » remarque l'auteur de la Lettre aux Hébreux que les grands cris et les larmes offerts

par Jésus durant sa passion furent exaucés. A la vue de son enfant crucifié par amour, les entrailles du Père se sont retournées. Dieu n'a pas pu résister. Comme l'avait prédit le psalmiste : « Il ne pouvait l'abandonner à la mort, ni laisser son bien-aimé voir la corruption ». C'est bien l'amour qui a brisé les portes de la mort, et qui a fait jaillir le Vivant d'un tombeau.

Parce qu'elle fut le chef-d'œuvre de l'amour, Pâques n'est directement visible qu'aux yeux de l'amour. C'est à des êtres proches de Jésus, qui l'avaient aimé ou qui étaient aimés par lui, que le message du Ressuscité est d'abord confié, comme s'il devenait trop fragile en d'autres mains. Ses premiers témoins ne sont même pas les apôtres, ceux qui deviendront plus tard "les" témoins attitrés de Jésus ressuscité. Mais ils ne le furent pas aux tout premiers moments. Aurai-ils reconnu Jésus ? Ou imaginé voir un fantôme, comme lors de la tempête sur le lac ? De toute façon, les prémices de la Résurrection sont réservées à celles et à ceux qui regardent avec leur cœur, et qui, pour cela, voient ce que les autres ne voient pas encore.

Les saintes femmes d'abord, et parmi elles, Marie-Madeleine. Elles n'ont pas douté un seul instant. Un apôtre, devant le tombeau vide, aurait examiné les lieux et les circonstances, exigé des preuves. Elles, au contraire, ajoutent sur-le-champ crédit aux paroles de l'ange, et c'est déjà tremblantes d'émotion et toutes joyeuses qu'elles courent transmettre le message aux apôtres, qui les reçoivent d'ailleurs fraîchement avec ces "racontars de femme", comme note saint Luc. Une plus belle surprise encore attend Marie-Madeleine. A l'instant même où un inconnu, dans le jardin, prononce son prénom, "Marie", elle reconnaît Jésus. A quoi ? Uniquement à cet accent de l'amour, et à son propre désir soudain comblé. Et en effet, y a-t-il plus douce connivence entre deux êtres qui s'aiment que leur prénom, prononcé d'une certaine façon unique et inimitable ? Et quelle preuve plus éclatante de sa Résurrection pouvait attendre celle qui l'aimait ? Son simple nom, prononcé avec toute la douceur de l'amour, valait toutes les preuves.

Parmi les apôtres, un seul fait exception : quelqu'un qui a déjà compris alors que tous les autres doutent encore, qui reconnaît là où ils ne voient encore rien : Jean, le disciple proche de Jésus.

Pour reconnaître Jésus, l'amour a toujours une longueur d'avance. Pierre était entré avant Jean dans le tombeau vide, le spectacle l'avait étonné, troublé, mais sans plus. Jean entra après lui : "il vit et il crut", dit l'Évangile, à l'instant précis. De même, devant l'inconnu en train de friser des poissons sur la rive, après une nuit de pêche malheureuse, Jean devance encore tous les autres. D'instinct il a deviné : "C'est le Seigneur".

L'amour fut premier à reconnaître Jésus ressuscité. C'est l'amour encore qui promet aux autres, et à nous tous, que nous le verrons à notre tour : "Allez annoncer à mes frères qu'ils doivent se rendre en Galilée - c'est-à-dire qu'ils retournent chez eux et à leur travail - c'est là qu'ils me verront". A l'amour de Marie-Madeleine, à l'amour de Jean, nous osons faire crédit, car seul l'amour est digne de foi. Leur amour et le nôtre. Ce dernier, à peine naissant peut-être, toujours menacé. Qu'importe, il est là, humblement, petitement. Et pour l'amour, peu est déjà beaucoup. Le doux nom de Jésus ressuscité, dans notre cœur et sur nos lèvres, et notre prénom, murmuré par lui à l'oreille de notre cœur, valent toutes les preuves.

† Fr. André Louf
Abbé du Mont-des-Cats

NOTES DE LECTURE

Pour qu'ils aient la vie en abondance. La vie religieuse

Jean-Claude LAVIGNE

320 pages, Cerf 2010, 27 €.

L'auteur, dominicain, donc menant une vie conventuelle, a le privilège d'être à la jointure de la vie apostolique et de la vie monastique. Il parle ainsi, avec une égale justesse de ton, des deux. Son propos concerne tant les instituts masculins que féminins et il sait faire ressortir les questions spécifiques relatives à ces derniers.

Le propos est introduit par des diagnostics sans complaisance et se termine par un avenir qui se voit attribuer un point d'interrogation. Le témoignage sans concession se veut réaliste, inscrit dans la réalité de l'aujourd'hui. Sa pointe est de cerner une vie religieuse en pleine transformation, en profonde mutation. Une clé très utile nous est fournie pour la comprendre à partir de **la notion d'écart** « cet espacement (qui) permet la naissance d'autres manières de vivre et de penser pour soi et pour les autres » (p. 80). Un écart qui n'est pas un fossé mais qui crée un manque, un vide dans lequel Dieu se tient. Les formes en sont multiples et les degrés divers. Ecart du désert pour fuir l'activisme ; écart de la conversion qui doit être permanente ; écart du mode de vie et des ambitions temporelles ; écart des réseaux sociaux de communication... sauf à y recourir avec discernement. Voilà qui conduit à une véritable inversion des valeurs communes (p. 207). Après tout, le consacré n'est-il pas étymologiquement celui qui se tient à distance du profane ? (p. 306). Cet écart, ou plutôt en utilisant le pluriel, ces écarts doivent être comme la vallée fertilisée par l'eau vive du fleuve. Cela étant, on ne va pas au désert comme dans un refuge, mais bien pour entamer le labeur de la conversion qui est communion avec l'autre et avec Dieu. Des Pères de l'Eglise à Vatican II, on en a eu conscience. Le grand mérite du P. Lavigne est de relier toutes ces intuitions et de mettre des mots sur elles pour expliciter, dans le monde d'aujourd'hui, la vie religieuse. Celle-ci est non seulement communion des personnes et des biens, mais aussi « mise en commun des points de vue, des expériences, des visions d'avenir et des options » (p. 165). Pareil travail mené dans un institut religieux est comparable à celui effectué dans une école, l'Ecole du service du Seigneur comme l'écrivait saint Benoît dans sa Règle. Voilà qui suppose humilité et patience, écoute de Dieu et des autres. Finalement le **don de soi** est une autre façon de dire la vie religieuse ; la formule a le mérite de représenter une offre audible par la société actuelle (p. 290-293) : ce don se fait service de ceux qui n'ont pas une vie digne, service de

l'Église, service à l'écoute des quêtes spirituelles de nos contemporains. Tels sont les fruits d'une vie en abondance, de cet écart fertile qu'il nous est proposé de vivre.

Voilà qui nous rappelle « l'art de vivre » auquel sont conviés les instituts religieux, chacun selon son charisme propre. Mais *in fine*, cette vie religieuse a-t-elle un avenir ? La troisième partie tout à la fois l'affirme et pose la question. Parce que cette vie, notre vie, est en transformation, en chantier de réhabilitation (p. 307). De nouvelles expériences voient le jour : ici l'intercongrégation, là une disparition, ailleurs une naissance ou une fusion, souvent l'émergence de l'interculturel. Tout cela participe de la vie et il est heureux que les religieux et religieuses en soient des acteurs à part entière pour aider au réenchangement du monde. Nous avons aimé la prudence et la modestie de l'auteur dans son interrogation presque finale qui renvoie chacun à son jugement : « Est-ce trop optimiste de croire que la vie religieuse est plus que jamais un bon lieu pour vivre et aider à vivre ? Peut-être ! Peut-être pas ! » Cependant la parabole des talents brièvement commentée en conclusion montre l'inclination de l'auteur et nous renvoie à notre responsabilité de religieux, de religieuse.

Ce livre, très juste dans son ton, mérite une large diffusion dans nos bibliothèques monastiques ou religieuses, car il intéressera Supérieur(e)s et formateurs, profès et novices. Plus largement, il instruira tout aspirant à notre mode de vie sur ce qui peut l'attendre ; quant au laïc, par-delà de trop nombreuses images d'Épinal, il saisira quelque chose de profond sur la spécificité de la vie religieuse. Merci à notre frère dominicain pour ce témoignage existentiel !

A. M.

La voie spirituelle des Chartreux

Tim PEETERS

190 pages, Cerf 2010, 16 €

A plusieurs reprises, notre revue a présenté des documents sur les Chartreux. En voici un nouveau qui mérite le détour : ce livre est le fruit d'une thèse soutenue par un jeune prêtre du diocèse de Malines-Bruxelles qui s'est beaucoup investi dans le sujet. Lectures, rencontres, séjours dans des monastères cartusiens soutiennent et rendent très vivante sa présentation. Le résultat est une synthèse de qualité, d'un accès simple, destiné à nous faire comprendre l'essentiel d'une vie qui reste bien mystérieuse pour beaucoup.

Les laïcs, peut-être après avoir vu *Le grand silence*, comprendront mieux la démarche initiée par saint Bruno et transmise par d'antiques usages : une vie à la fois solitaire et communautaire, de prière tant individuelle que collective, toute tissée du silence de l'ermitage. Le tout, dans une grande simplicité, un dépouillement qui peut contraster avec d'autres formes de vie religieuse.

Moines et moniales se verront, de leur côté, rappeler l'importance de la gratuité d'une vie consumée pour Dieu seul et qui n'échappe pas aux conflits, intérieurs surtout. Car habiter pour toujours avec Dieu c'est demeurer en permanence avec soi-même... puisque Dieu habite en nous. L'auteur décrit avec justesse (p. 84 s.) trois cercles concentriques de plus en plus étroits qui entourent la vie du Chartreux pour l'établir dans cet entretien constant avec Dieu : le désert, le monastère, l'ermitage. J'en ajouterai volontiers un quatrième : « la cellule du cœur », selon une forte formule de Jean-Paul II (exhortation *Vita consecrata*, 1996, n° 59). Savons-nous habiter la cellule de notre cœur, l'entretenir ? Nos frères Chartreux montrent à tous les contemplatifs l'utilité mais aussi les contraintes de cette garde. Il nous faut l'envisager sans idéalisme : le but n'est pas d'arriver à vivre sans pécher. Mais avec exigence : vivre sans tromperie sous le regard de Dieu.

Notre auteur a, semble-t-il, bien compris la voie spirituelle des Chartreux. L'aurait-il empruntée un jour ? En tout cas elle l'a fasciné, comme elle le fait pour nombre de contemporains.

A. M.

Paroles et exemples des anciens

Recueil ascétique de Paul surnommé EVERGETINOS

Traduit du grec par le Hieronimoine Nicolas (Molinier)

4 volumes de 368 à 430 pages, Edition du Monastère Saint Antoine le Grand et du Monastère de Solan, 2009-2010, 28 € le volume

Evergetinos, surnom de son auteur, le moine Paul, fonda un monastère nommé Evergetis (la Mère de Dieu Bienfaitrice) près de Constantinople au XI^e siècle. Pour la première fois la traduction en français de cet ouvrage va combler l'attente des moines et des moniales catholiques et orthodoxes qui devaient avoir recours au texte grec (ou à une traduction anglaise datant de 2008). Ces livres sont un florilège de la tradition spirituelle des Pères du monachisme, mis à la disposition des chercheurs de Dieu assoiffés des enseignements des Pères. Davantage centré sur la vie cénobitique et sur l'obéissance, c'est un parallèle de la Philocalie, qui, elle, expose davantage les effets et les moyens de la prière. Cet ouvrage est devenu, comme la Philocalie, une sorte de bréviaire de toute la tradition spirituelle orthodoxe.

Chacun des tomes de cet ouvrage est composé de cinquante chapitres appelés « Propositions » qui « offrent à la réflexion du lecteur à peu près tous les aspects du cheminement spirituel du moine (du chrétien) depuis la première conversion jusqu'à l'illumination dans la contemplation ». Chaque livre accompagne le moine au long de son chemin, depuis le novice appelé à la conversion et à l'humilité dans le premier tome. Le second et le troisième volume s'attachent davantage à la vie pratique, la vie en communauté dans la charité. Et le quatrième conduit à l'abandon à Dieu tout en renonçant à la quiétude de la contemplation pour s'unir au Christ Serviteur pour le salut de tous. La deuxième partie de ce tome est donc pastorale.

S. B.

Solesmes 1010-2010, La paix bénédictine

NIAUSSAT Michel (texte), LECOURT Jean-François (photographies)
189 pages avec CD Editions Libra Diffusio 2010, 39,90 €.

Parmi les nombreuses manifestations organisées pour le millénaire de Solesmes, il est bon d'évoquer le présent ouvrage qui, sans nul doute, permettra à un large public de se familiariser avec la riche histoire bénédictine et son actualité pour le monde.

La réussite de ce projet est bien soulignée par Monsieur François Fillon, ami du monastère, qui écrit justement dans la préface : « Le lecteur goûtera la qualité de son texte, le charme de ses descriptions de la journée et du cadre de vie des bénédictins, la profondeur de ses réflexions sur ce qu'on appelle le mystère monastique ».

A l'aide de photos dont la discrète beauté est toute en harmonie avec la douce spiritualité qui se dégage du texte, l'auteur nous fait entrer dans le quotidien monastique et ses thèmes privilégiés : le lavement des mains, la solitude, le dépouillement, la recherche de la perfection ordonnés autour des grandes figures de cette aventure, Saint Benoît et sa règle, mais aussi saint Odon, les mauristes du Maine et plus près de nous Dom Guéranger.

Le lecteur sera émerveillé de découvrir l'église, le cloître, la bibliothèque autour desquels s'ordonne la vie du monastère à travers la lectio divina, la prière, la vie fraternelle et le travail, sans compter l'inestimable chant grégorien indéfectiblement lié à ce lieu saint. Car comme il est écrit dans les dernières lignes, Solesmes respire la sainteté de ses centaines de moines qui ont entendu l'appel du patriarche des moines d'Occident : « Ecoute ô mon fils l'invitation du maître et incline l'oreille de ton cœur ! ».

P. A.

Les grandes heures de Solesmes

Nathalie DUPLAN, Valérie RAULIN

254 pages, Presses de la Renaissance 2010, 18,90 €

Ce livre fort plaisant participe de plusieurs genres littéraires, sans jamais tomber dans l'inexactitude ou le raccourci facile. Il se présente comme une longue lettre d'un moine vieillissant, serein, toujours curieux de la chose monastique et aimablement disert (il est supposé être marseillais) pour en faire partager les joies, à son frère « resté dans le monde » comme l'on dit, et qui n'a jamais pu, su ou voulu venir le visiter. Notre prolix frère marseillais doit donc tout lui expliquer de la vie monastique en général, de son histoire, de sa tradition, du chant grégorien, de l'attachante personnalité de dom Guéranger, le restaurateur de la vie bénédictine en France au XIX^e siècle, à Solesmes même. L'histoire de 1010 à la Révolution française est traitée en trente pages. La part belle est faite ensuite à l'histoire du monastère de Solesmes depuis qu'il est

abbaye, c'est-à-dire depuis 1837. La longue lettre du frère, de 180 pages, est suivie du texte de la Règle de saint Benoît, d'une Chronologie monastique et d'une courte bibliographie bien faite. On ne peut bien sûr que recommander ce livre.

H. L.

Lacordaire et Lamennais (1822-1832). La route de la Chênaie

(Coll. Histoire religieuse de la France)

Anne PHILIBERT

1128 pages, Cerf 2009, 89 €

Comme l'écrit le Fr. Michel Albaric, archiviste de la Province dominicaine de France, dans la préface qu'il a donnée à cet ouvrage monumental : « De même que le refus de toute tyrannie a été l'axe unifiant de l'existence de Lamennais, la liberté a été l'axe spirituel de toute la vie de Lacordaire ».

Des historiens dominicains tels que les Pères Noble, Baron, Duval, ont tout au long du XX^e siècle mis en lumière la figure tourmentée de Lacordaire, restaurateur de l'Ordre des Prêcheurs en France en 1839-1840. Mais dix années décisives de sa vie restaient mal connues. Et pourtant, les années 1822-1832 sont celles qui conduisent Lacordaire à sa maturité spirituelle et humaine. Né en 1802, il a perdu la foi à douze ans, au lendemain de sa première communion, mais l'a retrouvée en 1823. C'est à ce moment qu'il fait la connaissance de Lamennais et lit ses premiers livres. Sans tarder, il entre au Séminaire d'Issy – qu'il qualifiera plus tard de « lieu barbare » - et est ordonné prêtre en 1827. Au printemps 1830, il rallie l'école mennaisienne. C'est alors que Lamennais fonde son journal *L'Avenir*, dont les positions divisent les catholiques. La crise qui en résulte conduit à la suspension du journal et à un voyage à Rome des deux amis, qui se présentent comme des « pèlerins de la liberté » et espèrent l'appui de Grégoire XVI. Après la condamnation romaine, Lacordaire se sépare de Lamennais en 1832, meurtri par une année de lutte entre sa conscience personnelle et le génie de son ami, sans se douter que moins de dix ans plus tard il rétablira les Dominicains en France.

Cette longue et laborieuse « route de la Chênaie » - nom de la propriété de Lamennais, proche de Dinard – aura été pour Lacordaire une école et une expérience de liberté. Le récit qu'en fait Anne Philibert est remarquablement documenté. Il demande parfois un effort d'attention pour ne pas s'égarer dans le dédale de deux biographies et de deux aventures intellectuelles et spirituelles. On ne trouvera que quelques mentions de Dom Guéranger, qui fit en 1829 la connaissance de Lamennais, pour qui il avait une grande admiration, et qui écrivit quelques articles pour *L'Avenir*, mais déclina l'invitation à prendre lui aussi la route de La Chênaie : il prendrait bientôt la route de Solesmes.

Ph. R.

Cluny. De l'abbaye à l'ordre clunisien. X^e-XVIII^e siècle

Odon HUREL et Denyse RICHE

330 pages, Armand Colin 2010, 24 €.

Il est heureux qu'à l'occasion du onzième centenaire de la fondation de Cluny, deux historiens aient retracé l'exceptionnelle aventure de cette abbaye et de l'Ordre ou de l'Église dont elle est devenue rapidement *Caput et Mater*.

Denyse Riche, qui enseigne l'histoire médiévale à Lyon, suit cette aventure des origines à la fin du XV^e siècle. Elle ne craint pas de parler à plusieurs reprises de l'Église clunisienne, comparable et quelque peu parallèle à l'Église romaine. Peu avant l'an mil, Cluny s'est procuré des reliques insignes des apôtres Pierre et Paul, le pèlerinage de Cluny vaut celui de Rome, un moine de Cluny devient pape (Urbain II) ; pour quelques décennies, la chrétienté est un monde à deux têtes : Rome et Cluny. Cette puissance de Cluny est due pour une large part à la vigueur et à longévité de cinq abbés, qui restent en charge pendant cinquante ou même soixante ans : Odon, Mayeul, Odilon, Hugues et Pierre le Vénérable, qui gouvernent l'abbaye et ses filiales de 927 à 1156. A cette date, l'abbaye est à son apogée, avec plus de 300 moines et un millier de prieurés dépendants, mais elle va bientôt connaître des difficultés provoquées par une expansion trop rapide, et bien analysées par D. Riche.

C'est donc un autre monde clunisien que, du XVI^e siècle à la Révolution et au-delà, nous fait parcourir Odon Hurel, excellent connaisseur de l'histoire monastique en Occident. En ces temps nouveaux, les moines et les monastères peinent à garder leur identité et leur unité : on se partage entre plusieurs observances, on se rapproche plus ou moins des florissantes congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne. Par ailleurs, des liens se tissent avec nombre de monastères féminins – entre autres Chelles, Faremoutiers ou Jouarre – auxquels tout un chapitre est consacré. La Révolution signa la fin de Cluny, où se trouvaient encore quarante moines. En 1835, on proposa à Dom Guéranger, qui venait de relever Solesmes, d'acquérir à Cluny un vaste bâtiment qui avait échappé à la démolition ; il n'en avait ni les moyens ni sans doute le désir, mais il demanda et obtint de Rome que sa jeune congrégation soit reconnue comme héritière de celle de Cluny. Et est-ce un hasard si Taizé se trouve à 10 km de Cluny ?

Ph. R.

Prières de Cluny

Dom Thierry BARBEAU

318 pages, Seuil 2010, 16 €.

Ce livre vient compléter la vaste fresque historique que nous venons de présenter. Sous la direction du P. Thierry Barbeau, lui-même historien, plusieurs moines de Solesmes ont traduit et présenté ces « *prières de Cluny* ». Sous ce titre large, on trouve des prières, liturgiques ou privées, employées à Cluny,

mais aussi des homélies pour des fêtes, des hymnes en l'honneur des saints, des exhortations et méditations. Ces prières et louanges se répartissent en quatre sections : elles s'adressent au Christ dans ses mystères, à la Vierge Marie, aux saints, ou elles suivent le fil du temps, c'est-à-dire le déroulement des jours et des heures. Nous avons particulièrement apprécié ces prières de la liturgie des heures, extraites d'un bréviaire clunisien d'été du XI^e siècle, qui sans cesse se réfèrent à la lumière, et demandent à Dieu, « vraie lumière et créateur de la lumière, de repousser loin de nous les ténèbres des vices pour nous faire briller de la lumière des vertus » (p. 267). Ces moines, qui vivent à la campagne et ignorent la lumière électrique, sont très sensibles au déroulement des heures et des saisons, sensibles également au déroulement de l'année liturgique qui les ramène régulièrement aux mystères du Christ et aux fêtes de la Vierge et des saints. Il est certainement exact de dire que « la spiritualité des moines de Cluny est celle de la victoire du Christ » (p.108).

Ph. R.

Des Paraboles au Mystère Sœur MARIE-BONIFACE

60 pages, Librairie des Bénédictines de Vanves 2009, 20 €.

Il vaut la peine de faire connaître ce bel album, qui nourrit la contemplation. En 1954, Sœur Marie-Boniface, des Bénédictines de Vanves, est envoyée au Vietnam avec quatre autres Sœurs pour s'occuper de la formation des jeunes filles d'une ethnie montagnarde pas encore christianisée. Elle raconte les scènes de l'Évangile à ces catéchumènes, qui ensuite les dessinent, et en s'inspirant de leurs dessins elle élabore tout un Évangélaire. Après vingt ans au Vietnam elle est expulsée, et passe neuf ans à Madagascar où elle continue à peindre. C'est une partie de ce travail accompli en deux cultures différentes qui figure dans cet album.

Les scènes évangéliques, appelées ici *Mystères*, sont précédées de sept *Paraboles* illustrées dans le même style : les personnages ont de longues mains expressives, des yeux grands ouverts auxquels rien n'échappe, des gestes amples qui invitent à l'échange. A leur exemple, on ouvre de grands yeux, et on contemple inlassablement : on contemple par exemple le Christ qui, plongé dans le Jourdain pour être baptisé par Jean, serre dans ses bras cinq petits catéchumènes tout joyeux. Les scènes reprises de l'Évangile sont accompagnées de poèmes, discrets et profonds, qu'elles ont inspirés au P. Michel Jondot, prêtre de Nanterre, qui a trouvé le ton juste. Voilà un album dont on ne se séparera plus, mais que l'on voudra aussi offrir en cadeau.

Ph. R.

ANNONCES

- 1** Le Monastère des Dominicaines à Saint-Maximin la Sainte-Baume recherche un meuble-fichier en bois 30.000 fiches.
Tél. : 04 94 78 04 71
- 2** Le Carmel de Villefranche cède gratuitement petit matériel et tubes de peinture pour peinture sur soie. Urgent.
Tél. : 05 65 45 09 29
- 3** La communauté des Augustines de Thibermont vend 4 tables monastiques – chêne clair- TBE 2.70m x 0.70m avec 5 tiroirs d'un seul côté.
Contact :
Monastère Sainte-Marie
76370 Martin-Eglise
- 4** La Supérieure Générale des Sœurs de la Miséricorde de Sées recherche des stalles pour chapelle et une statue de N.D. de Lourdes pour une mission implantée au Togo.
Contact : gregoria misericGC@aol.com
- 5** La communauté des Carmes du Broussey cherche bréviaires du type PTP pour soutenir la prière des fidèles et des retraitants.
Tél. : 05 56 62 60 90
- 6** Cède 58 exemplaires du Monde de la Bible : années 2001 (5 numéros) ; 2002 (8) ; 2003 (7) ; 2004 (8) ; 2005(8) ; 2006 (8) ; 2007 (6) ; 2008 (5) ; 2009 (3)
Contact : Mme Jeanne Guillet
Tél. : 01 43 76 81 51
- 7** Dame célibataire 49 ans aimant vie monastique cherche place auprès communauté, lieu indifférent, expérience en cuisine, ménage, couture, blanchisserie, jardinage, sacristie, entretien d'église.
Contact : Régine Dissegna
14 rue du 10 avril, 31500 Toulouse
Tél. : 06 74 68 13 57

RAPPEL À PROPOS DE NOS ANNONCES

- *Nos petites annonces étant un service gratuit, tout particulièrement utile aux communautés, elles sont réservées à nos abonnés.*
- *Le comité de rédaction se réserve la liberté, selon son expérience, de ne retenir que les annonces susceptibles d'intéresser les communautés.*
- *À propos des demandes d'emploi, la Fondation attire l'attention des communautés sur la nécessité de veiller elles-mêmes aux références des candidats, la publication de l'annonce ne constituant pas une garantie suffisante.*



Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle
« **Les Amis des Monastères** »

Tarifs 2010

Ordinaire : **18 €**
Soutien : **30 €**
Le numéro : **5 €**

Dans la mesure du possible,
veuillez régler votre abonnement
en début d'année civile.

- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner à la revue « Les Amis des Monastères »,
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 20 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 30 €,
- Je demande l'abonnement gratuit
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).



Communauté religieuse

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse courriel :

Téléphone :

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
83/85, rue Dutot
75015 PARIS



Conformément à la loi Informatique et Libertés,
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification
aux informations vous concernant, en écrivant à
la Fondation.



l'attente de Seors
me hant entre les mains

je neis ou ne na me
je pars

heus autant . J'ens
étant demé Amour
je demeure"

Frère Christophe Lebreton,
moine martyr de Tibhirine.